



Bulletin Officiel

N° 3862 Vendredi 27 Mai 2011

— 16^{ème} ANNEE — ISSN 0330-7174

SOMMAIRE

COMMUNIQUES DU CMF

- تذكير بمتضيات الفصل 4 من المرسوم عدد 28 لسنة 2011 المؤرخ في 18 أفريل 2011 والمتعلق بإجراءات جبائية ومالية لمساندة الاقتصاد الوطني 2
- تذكير لشركات المساهمة العامة 2

RAPPEL AUX SOCIETES FAISANT APE 2

AVIS DES SOCIETES

AUGMENTATION DE CAPITAL ANNONCEE

COMPAGNIE INTERNATIONALE DE LEASING –CIL– 3

ASSEMBLÉES GÉNÉRALES

ARAB TUNISIAN BANK:AGO ET AGE 4

ATTIJARI LEASING : AGO 5

SOCIETE MAGASIN GENERAL : AGO 5

SOCIETE D'ASSURANCES ET DE REASSURANCES -ASSURANCES 6

MAGHREBIA : AGO ET AGE 6

SOCIETE AIR LIQUIDE TUNISIE : AGO ET AGE 6

INFORMATIONS POST AGO

COMPAGNIE D'ASSURANCES ET DE REASSURANCES ASTREE 7-9

MAXULA INVESTISSEMENT SICAV 10

MAXULA PLACEMENT SICAV 11

STRATÉGIE ACTIONS SICAV 12

TUNISIE SICAV 13

SICAV PLUS 14

SICAV ENTREPRISE 14

PAIEMENT DES DIVIDENDES

SICAV ENTREPRISE 15

FCP VALEURS CEA 15

AXIS TRESORERIE SICAV 15

COMPAGNIE INTERNATIONALE DE LEASING 15

PROJET DES RESOLUTIONS SOUMIS A L'AGO

SOCIETE MAGASIN GENERAL 16-17

SOCIETE AIR LIQUIDE TUNISIE 18-19

SOCIETE D'ASSURANCES ET DE REASSURANCES -ASSURANCES 20-21

MAGHREBIA

PROJET DES RESOLUTIONS SOUMIS A L'AGE

SOCIETE AIR LIQUIDE TUNISIE 22

SOCIETE D'ASSURANCES ET DE REASSURANCES -ASSURANCES 23

MAGHREBIA

COURBE DES TAUX

24

VALEURS LIQUIDATIVES DES TITRES OPCVM

25-26

ANNEXE I

LISTE INDICATIVE DES SOCIETES & ORGANISMES FAISANT APE

إعلام

تذكر هيئة السوق المالية أنّ الفصل 4 من المرسوم عدد 28 لسنة 2011 المؤرخ في 18 أفريل 2011 والمتعلق بإجراءات جبائية ومالية لمساندة الاقتصاد الوطني، قد رفع في الحد الأقصى القابل للطرح بالنسبة إلى الأشخاص الطبيعيين اللذين يودعون أموالا في حسابات الإئخار في الأسهم من 20 ألف دينار إلى 50 ألف دينار. مع العلم أن الضريبة الدنيا المحددة ب 60% من الضريبة على الدخل دون اعتبار الطرح تبقى مستوجبة.

ويطبّق الإجراء على المداخل المحققة بعنوان سنة 2010 المصرح بها سنة 2011 وعلى مداخل السنوات اللاحقة.

2011 - AC - 16

بلاغ هيئة السوق المالية

تذكر هيئة السوق المالية شركات المساهمة العامة أنه يتعين عليها طبقا لأحكام الفصل 36 من ترتيب هيئة السوق المالية المتعلق بالمساهمة العامة، إعلام العموم وفي أقصر الأجل بواسطة بلاغ صادر في صحيفة يومية وفي النشرة الرسمية لهيئة السوق المالية وفي نشرة بورصة الأوراق المالية بتونس بكل حدث هام من شأنه إذا بلغ إلى العموم، أن يكون له أثر ذو أهمية نسبية على سعر أو قيمة أوراقها المالية. وبصفة خاصة وباعتبار أنّ الأمر يتعلق بمعطيات من شأنها التأثير على الوضعية المالية وعلى نتائج الشركة، فإن شركات المساهمة العامة مدعوة إلى إعلام العموم بكل معلومة تتعلق بنتيجة أعمال خلية المتابعة التي تم عند الاقتضاء إرسالها.

كما أن هذه الشركات مدعوة إلى تقديم عرض لآفاقها المستقبلية المحينة صلب التقرير السنوي حول التصرف في الشركة لسنة 2010، وعليها عند الاقتضاء تحليل الفوارق مقارنة بالتقديرات التي سبق نشرها.

2011 - AC - 5

COMMUNIQUÉ DU CMF

Le Conseil du Marché Financier rappelle aux sociétés faisant appel public à l'épargne qu'en vertu des dispositions de l'article 36 du règlement du Conseil du Marché Financier relatif à l'appel public à l'épargne, les sociétés faisant appel public à l'épargne sont tenues de porter à la connaissance du public, par voie de communiqué dans un journal quotidien, dans le bulletin officiel du Conseil du Marché Financier et dans le bulletin de la Bourse des Valeurs Mobilières de Tunis, dans les plus brefs délais, tout fait important susceptible, s'il était connu, d'avoir une incidence significative sur le cours ou la valeur des titres de ces sociétés. Plus particulièrement, et s'agissant d'éléments qui seraient de nature à impacter la situation financière et les performances de la société, lesdites sociétés sont invités à porter à la connaissance du public toute information relative aux résultats des travaux de cellule de suivi mise en place à cet effet, le cas échéant.

Les sociétés faisant appel public à l'épargne sont également appelées à exposer au niveau du rapport annuel sur la gestion relatif à l'exercice 2010, les perspectives d'avenir actualisées, et à analyser les écarts, le cas échéant, avec les prévisions annoncées antérieurement.

2011 - AC - 5

AVIS DES SOCIETES**Augmentation de capital annoncée****COMPAGNIE INTERNATIONALE DE LEASING**

Siège social : 16, Avenue Jean Jaurès - Tunis -

La Compagnie Internationale de Leasing –CIL– porte à la connaissance de ses actionnaires et du public que son Assemblée Générale Extraordinaire tenue le 24 mai 2011 a décidé d'augmenter le capital social de 5 000 000 dinars par émission de **1 000 000 actions nouvelles gratuites**.

Le capital social sera porté de **20 000 000 dinars** à **25 000 000 dinars**, et ce, par l'incorporation de **5 000 000 dinars** à prélever sur le compte « réserves extraordinaires » et l'émission de **1 000 000 actions nouvelles gratuites** de nominal 5 dinars chacune, à attribuer aux anciens actionnaires et aux cessionnaires de droits d'attribution en Bourse à partir du **3 juin 2011** à raison d'**une (1) action nouvelle gratuite** pour **quatre (4) actions anciennes**.

Les actionnaires pourront exercer leurs droits en bénéficiant gratuitement d'actions nouvelles conformément à la parité d'attribution ci-dessus définie ou encore en cédant leurs droits d'attribution en Bourse.

Jouissances des actions nouvelles gratuites :

Les actions nouvelles gratuites porteront jouissance en dividendes à partir du **1er janvier 2011**.

Cotation en Bourse :

Les actions anciennes CIL seront négociables en bourse, droits d'attributions détachés, à partir du **3 juin 2011**.

Les actions nouvelles gratuites et les droits d'attribution seront négociables en Bourse à partir du **3 juin 2011**.

Prise en charge par la STICODEVAM :

Les actions nouvelles gratuites et les droits d'attribution seront pris en charge par la STICODEVAM à partir du **3 juin 2011**.

AVIS DES SOCIETES

Assemblée générale ordinaire

ARAB TUNISIAN BANK

Siège social : 9, rue Hedi Nouira, Tunis

Messieurs les actionnaires de l'ARAB TUNISIAN BANK sont invités à l'Assemblée générale ordinaire qui se tiendra le Jeudi 16 Juin 2011, à 11 H 00 du matin, à l'hôtel « The Residence » Gammarth, Tunis, à l'effet de délibérer sur l'ordre du jour suivant :

1. Lecture du rapport de gestion du Conseil d'administration relatif à l'exercice clos au 31 décembre 2010.
2. Lecture des rapports des Commissaires aux comptes relatifs l'exercice clos au 31 décembre 2010.
3. Approbation des états financiers relatifs à l'exercice clos au 31 décembre 2010.
4. Affectation des résultats.
5. Fixation du montant des jetons de présence
6. Quitus aux administrateurs.
7. Lecture des rapports des Commissaires aux comptes relatifs aux états financiers consolidés du groupe ATB arrêtés au 31/12/2010.
8. Approbation des états financiers consolidés du groupe ATB arrêtés au 31/12/2010.

**Pour le Conseil d'administration
Le Président**

2011 - AS - 509

Assemblée générale Extraordinaire

ARAB TUNISIAN BANK

Siège social : 9, rue Hedi Nouira, Tunis

Messieurs les actionnaires de l'ARAB TUNISIAN BANK sont invités à l'Assemblée générale extraordinaire qui se tiendra le Jeudi 16 Juin 2011, à 11 H 30 du matin, à l'hôtel « The Residence » Gammarth, Tunis, à l'effet de délibérer sur l'ordre du jour suivant :

1. Mise à jour des statuts de la banque
2. Pouvoirs à donner

**Pour le Conseil d'administration
Le Président**

2011 - AS - 510

AVIS DES SOCIETES

ASSEMBLEES GENERALES**ATTIJARI LEASING**

Siège social : Rue du Lac d'Annecy 1053 les Berges du Lac- Tunis

Messieurs les actionnaires de la société Attijari leasing sont invités à assister à la réunion de l'Assemblée Générale Ordinaire des actionnaires qui se tiendra le **Mardi 31 Mai 2011 à 10 heures** au siège de la société, Rue du Lac d'Annecy -1053 les berges du lac- Tunis à l'effet de délibérer sur l'ordre du jour suivant :

1. Lecture du rapport du Conseil d'Administration à l'AGO sur l'activité et les états financiers relatifs à l'exercice arrêté au 31/12/2010;
2. Lecture des rapports des Commissaires aux Comptes relatifs à l'exercice 2010;
3. Approbation du rapport du Conseil d'Administration ainsi que des états financiers relatifs à l'exercice arrêté au 31/12/2010;
4. Quitus aux Administrateurs pour l'exercice 2010;
5. Affectation des résultats de l'exercice 2010;
6. Fixation des Jetons de Présence pour l'exercice 2010;
7. Fixation des rémunérations des membres du comité Permanent d'Audit Interne pour l'exercice 2011;
8. Emission d'emprunts obligataires ;
9. Ratification et nomination d'Administrateur.

Messieurs les actionnaires sont invités à assister à cette réunion ou à se faire représenter. A cet effet, des procurations sont disponibles auprès de vos intermédiaires en bourse et doivent être remplies dans un délai de 5 jours avant la tenue de l'Assemblée pour se faire représenter.

2011 - AS - 512

Pour Le Conseil d'Administration**SOCIETE MAGASIN GENERAL**

Siège Social : 28, rue Mustapha Kamel Atatürk - 1001 Tunis-

La Société Magasin Général porte à la connaissance de ses actionnaires que son Assemblée Générale Ordinaire se tiendra le **Judi 02 Juin 2011 à 15 H** au siège social de la Société sis au 28, rue Mustapha Kamel Atatürk 1001 - Tunis et ce à l'effet de délibérer sur l'ordre du jour suivant :

- 1- Lecture du rapport du Conseil d'Administration relatif à la gestion de l'exercice 2010.
- 2 - Lecture des rapports des commissaires aux comptes relatifs à l'exercice 2010.
- 3 - Approbation du rapport de gestion et des états financiers relatifs à l'exercice 2010.
- 4 - Lecture du rapport du Conseil d'Administration relatif à la gestion du Groupe Magasin Général pour l'exercice 2010.
- 5 - Lecture du rapport des commissaires aux comptes du Groupe Magasin Général relatif à l'exercice 2010.
- 6 -Approbation du rapport de gestion et des états financiers consolidés du Groupe Magasin Général relatifs à l'exercice 2010.
- 7 - Quitus aux Administrateurs pour leur gestion 2010
- 8 - Affectation des résultats de la Société Magasin Général relatifs à l'exercice 2010.
- 9 - Ratification des opérations intergroupes effectuées en 2010 rentrant dans le cadre des articles 200 et 475 du code des sociétés commerciales.
- 10 - Fixation des jetons de présence des administrateurs pour l'exercice 2010.
- 11 -Fixation de la rémunération des membres du Comité permanent d'Audit pour l'exercice 2010.
- 12- Reconduction de l'autorisation de rachat et de revente des actions propres à la société.
- 13- Approbation d'un emprunt.
- 14- Approbation de la garantie d'un emprunt conclu par la filiale « Société l'Immobilière Magasin Général ».
- 15 - Délégation des pouvoirs pour l'accomplissement des formalités légales.

2011 - AS - 513

AVIS DES SOCIETES

ASSEMBLEES GENERALES

SOCIETE D'ASSURANCES ET DE REASSURANCES -ASSURANCES MAGHREBIA-

Siège social : Angle 64, Rue de Palestine-
22, Rue de Royaume d'Arabie Saoudite- 1002 Tunis.

La Société ASSURANCES MAGHREBIA informe ses actionnaires que son assemblée générale ordinaire se tiendra le **Lundi 30 Mai 2011 à 11h00**, au siège de la Société, à l'effet de délibérer sur l'ordre du jour suivant :

- 1) Lecture du Rapport du Conseil d'Administration et du Rapport Général des Commissaires aux Comptes sur l'exercice 2010 ainsi que les Etats Financiers du même exercice ;
- 2) Lecture du Rapport Spécial des Commissaires aux Comptes sur l'exercice 2010 ;
- 3) Approbation, s'il y a lieu, des rapports sus- visés et des Etats Financiers de l'exercice 2010 ;
- 4) Quitus aux administrateurs pour leur gestion de l'exercice 2010 ;
- 5) Affectation du résultat de l'exercice 2010 ;
- 6) Jetons de présence ;
- 7) Mandat des Administrateurs ;
- 8) Mandat d'un Commissaire aux Comptes.

2011 - AS - 524

SOCIETE D'ASSURANCES ET DE REASSURANCES -ASSURANCES MAGHREBIA-

Siège social : Angle 64, Rue de Palestine-
22, Rue de Royaume d'Arabie Saoudite- 1002 Tunis.

La Société ASSURANCES MAGHREBIA informe ses actionnaires que son assemblée générale extraordinaire se tiendra le **Lundi 30 Mai 2011 à 11h30**, au siège de la Société, à l'effet de délibérer sur l'ordre du jour suivant :

- 1) Augmentation du capital social de la société Assurances Maghrebias ;
- 2) Modification de l'article 6 des statuts de la société Assurances Maghrebias.

2011 - AS - 525

AIR LIQUIDE TUNISIE

SIEGE SOCIAL : 37, RUE DES ENTREPRENEURS - ZI CHARGUIA II -ARIANA AEROPORT - 2035 ARIANA

La Société Air Liquide Tunisie informe ses actionnaires que ses Assemblées Générales Ordinaire et Extraordinaire se tiendront le Jeudi 9 Juin 2011 respectivement à 14 heures et 15 heures 30 au siège de la société, sis 37, Rue des Entrepreneurs, ZI Charguia II, Ariana Aéroport - 2035 ARIANA, à l'effet de délibérer sur les ordres du jour suivants :

Assemblée Générale Ordinaire

- Approbation du rapport du Conseil d'Administration sur les résultats de l'exercice clos au 31 décembre 2010,
- Rapports des commissaires aux comptes,
- Approbation des états financiers individuels de l'exercice clos au 31 décembre 2010 et répartition des bénéfices,
- Approbation des états financiers consolidés de l'exercice clos au 31 décembre 2010,
- Renouvellement de mandats d'Administrateurs,
- Nominations des Administrateurs,
- Renouvellement du mandat du Co-Commissaire aux comptes,
- Approbation des conventions réglementées,
- Délégation de pouvoirs pour l'accomplissement des formalités.

Assemblée Générale Extraordinaire

- Augmentation de capital
- Modification corrélative des statuts
- Délégation de pouvoirs pour l'accomplissement des formalités

2011 - AS - 515

AVIS DES SOCIETES

Informations post AGO**Compagnie d'Assurances et de Réassurances****ASTREE**

Siège Social : 45 avenue Kheireddine Pacha- Tunis Belvédère-

Suite à la réunion de son Assemblée Générale Ordinaire en date du 25 mai 2011, La Compagnie d'Assurances et de Réassurances ASTREE publie ci-dessous :

Les résolutions adoptées,
Le Bilan après affectation du résultat comptable,
L'état d'évolution des capitaux propres.

I- Les résolutions adoptées**Première résolution :**

L'Assemblée Générale Ordinaire, après avoir entendu lecture du rapport de gestion du Conseil d'Administration et des rapports, général et spécial, des commissaires aux comptes relatifs aux opérations effectuées au cours de l'exercice 2010, tels qu'ils sont présentés, approuve le rapport de gestion, ainsi que les conventions mentionnées dans le rapport spécial, et donne aux membres du Conseil d'Administration quitus entier et sans réserve pour leur gestion.

Cette résolution est adoptée à l'unanimité

Deuxième résolution :

L'Assemblée Générale Ordinaire constate que l'état de résultat net de l'exercice fait apparaître un bénéfice égal à **16.090.569,509 D** auquel s'ajoute le report à nouveau de **550.752,444 D**, formant ainsi un total disponible égal à **16.641.321,953D** et décide la répartition suivante des bénéfices :

Dividendes	6 400 000,000 D
Réserves pour réinvestissements exonérés	4 513 750,000 D
Réserves facultatives	5 000 000,000 D
Report à nouveau	727 571,953 D
Total	16 641 321,953D

En conséquence, il sera servi aux actionnaires un dividende égal à 1,600 Dinars par action. Ce dividende sera mis en paiement à partir du 01 Juin 2011.

Cette résolution est adoptée à l'unanimité

AVIS DES SOCIETES**Troisième résolution :**

L'Assemblée Générale Ordinaire décide de fixer le montant des jetons de présence alloués aux administrateurs, pour l'exercice 2011, à soixante dix mille dinars (**70 000 D**). Ce montant est mis à la disposition du Conseil d'Administration qui en fixera la répartition entre ses membres.

L'Assemblée Générale Ordinaire décide, en outre, d'allouer un montant de dix mille dinars (**10 000D**) en rémunération des membres du Comité Permanent d'Audit.

Cette résolution est adoptée à l'unanimité

Quatrième résolution :

L'Assemblée Générale Ordinaire ratifie la cooptation de Monsieur Abdel Monem KOLSI en qualité d'administrateur en remplacement de Madame Alia ABDALLAH, démissionnaire.

Le mandat de Monsieur Abdel Monem KOLSI arrive à expiration à l'issue de l'Assemblée Générale qui statue sur les comptes de l'exercice 2013.

Cette résolution est adoptée à l'unanimité

Cinquième résolution :

L'Assemblée Générale Ordinaire renouvelle le mandat d'administrateur de :

- M. Mohamed Habib BEN SAAD
- M. Michel LUCAS
- M. Zouheir HASSEN
- La Banque de Tunisie représentée par M. Mohamed TRIFA
- Le Groupe des Assurances du Crédit Mutuel représenté par M. Pierre REICHERT.

Ces mandats arrivent à expiration à l'issue de l'Assemblée Générale qui statue sur les comptes de l'exercice 2013.

Cette résolution est adoptée à l'unanimité

Sixième résolution :

L'Assemblée Générale Ordinaire nomme Monsieur Mohamed RIAHI en tant qu'Administrateur. Le mandat de Monsieur Mohamed RIAHI arrive à expiration à l'issue de l'Assemblée Générale qui statue sur les comptes de l'exercice 2013.

Cette résolution est adoptée à l'unanimité

Septième résolution :

L'Assemblée Générale Ordinaire confère tous les pouvoirs au représentant légal de la Société ou à son mandataire pour effectuer les dépôts et publications prévus par la loi.

Cette résolution est adoptée à l'unanimité

AVIS DES SOCIETES

II - Le Bilan après affectation du résultat comptable

BILAN AU 31 DECEMBRE 2010 (Après affectation du résultat)					
Actif du bilan	Au 31/12/2010			Capitaux propres et passif du bilan	Au 31/12/2010
	Brut	Amortissements et provisions	Net		
Actifs incorporels	521 779	<513 943>	7 836	Capital Social	20 000 000
				Réserves pour réinvestissements exonérés	9 288 380
Actifs corporels d'exploitation	5 730 073	<5 295 748>	434 325	Autres réserves	40 850 058
				Report à nouveau	727 572
Placements	227 467 594	<5 744 971>	221 722 623	Total des capitaux propres après affectation	70 866 010
				Provisions pour risques et charges	933 798
Part des réassureurs dans les provisions techniques	15 658 021		15 658 021	Provisions techniques brutes	173 694 850
				Dettes pour dépôts reçus des cessionnaires	8 459 195
Créances	33 350 512	<3 754 590>	29 595 922	Autres dettes	15 433 444
Autres éléments d'Actif	9 752 695		9 752 695	Dividendes à payer	6 400 000
				Autres passifs	1 384 125
Total de l'Actif :	292 480 674	<15 309 252>	277 171 422	Total des capitaux propres et du passif :	277 171 422

III- L'état d'évolution des capitaux propres

Tableau d'évolution des capitaux propres de 2008 à 2010

	Capital	Réserve légale	Réserves et primes liées au capital	Autres Capitaux Propres	Résultat reporté	Résultat de l'exercice	Total
Solde au 31/12/2008 avant affectation	20 000 000	1 000 000	21 876 003	1 948 685	865 030	13 706 646	59 396 364
Affectation AGO 30 Avril 2009	-	1 000 000	6 800 000	-	5 906 646	<13 706 646>	
Dividendes versés au titre du bénéfice 2008	-	-	-		<6 000 000>	-	
Solde au 31/12/2008 après affectation	20 000 000	2 000 000	28 676 003	1 948 685	771 676	-	53 396 364
Solde au 31/12/2009 avant affectation	20 000 000	2 000 000	28 676 003	1 948 685	771 676	15 779 076	69 175 440
Affectation AGO du 20 Mai 2010	-	-	3 225 370	4 774 630	7 779 076	<15 779 076>	
Dividendes versés au titre du bénéfice 2009	-	-	-		<8 000 000>	-	
Solde au 31/12/2009 après affectation	20 000 000	2 000 000	31 901 373	6 723 315	550 752	-	61 175 440
Solde au 31/12/2010 avant affectation	20 000 000	2 000 000	31 901 373	6 723 315	550 752	16 090 570	77 266 010
Affectation AGO du 25 Mai 2011	-	-	5 000 000	4 513 750	6 576 820	<16 090 570>	
Dividendes à verser au titre du bénéfice 2010	-	-	-		<6 400 000>	-	
Solde au 31/12/2010 après affectation	20 000 000	2 000 000	36 901 373	11 237 065	727 572	-	70 866 010

AVIS DES SOCIETES

RESOLUTIONS ADOPTEES

MAXULA INVESTISSEMENT SICAV

Société d'Investissement à Capital Variable
Régie par la loi n° 2001-83 du 24 Juillet 2001
Agrément CMF n° 51/2006 du 27/12/2006

Siège Social : Rue du Lac Léman, Centre Nawrez, Bloc B - 1053 – Les Berges du Lac

Résolutions adoptées par l'Assemblée Générale Ordinaire tenue en date du 23 Mai 2011

PREMIERE RESOLUTION

L'Assemblée Générale Ordinaire des actionnaires, après lecture des rapports du Conseil d'Administration et du commissaire aux comptes sur l'exercice 2010, approuve dans son intégralité le Rapport d'Activité du Conseil d'Administration relatif à l'exercice 2010.

Cette résolution, mise aux voix, a été adoptée à l'unanimité.

DEUXIEME RESOLUTION

L'Assemblée Générale Ordinaire des actionnaires prend acte du rapport Spécial du commissaire aux comptes sur l'exercice 2010.

Cette résolution, mise aux voix, a été adoptée à l'unanimité.

TROISIEME RESOLUTION

L'Assemblée Générale Ordinaire des actionnaires, approuve les états financiers arrêtés au 31 décembre 2010.

Cette résolution, mise aux voix, a été adoptée à l'unanimité.

QUATRIEME RESOLUTION

L'Assemblée Générale Ordinaire des actionnaires donne quitus entier et sans réserves aux Administrateurs pour la gestion au titre de l'exercice 2010.

Cette résolution, mise aux voix, a été adoptée à l'unanimité.

CINQUIEME RESOLUTION

L'Assemblée Générale Ordinaire des actionnaires approuve la proposition du Conseil d'Administration relative à la répartition du résultat de l'exercice clos le 31.12.2010, comme suit :

(En DT)

Résultat d'exploitation 2010	235 436,231
Régularisation du résultat d'exploitation 2010	62 216,835
Report à nouveau 2009	369,858
Résultat distribuable 2010	298 022,924
Dividendes	297 774,340
Report à nouveau 2010	248,584

L'Assemblée Générale Ordinaire décide de fixer le dividende de l'exercice 2010 à 3,415 Dinars et d'affecter le reliquat, soit 248,584 Dinars au compte « Report à nouveau ».

La mise en paiement du dividende s'effectuera auprès des guichets de Maxula Bourse, à compter du 27 Mai 2011. L'Assemblée Générale Ordinaire réserve la faculté aux actionnaires de réinvestir leurs dividendes en s'attribuant des actions Maxula Investissement SICAV.

Cette résolution, mise aux voix, a été adoptée à l'unanimité.

SIXIEME RESOLUTION

L'Assemblée Générale Ordinaire décide d'allouer un montant de 150 Dinars par administrateur au titre de jetons de présence pour l'exercice 2010.

Ces jetons de présence seront supportés par le gestionnaire.

Cette résolution, mise aux voix, a été adoptée à l'unanimité.

SEPTIEME RESOLUTION

L'Assemblée Générale Ordinaire des actionnaires donne tous pouvoirs au Porteur pour accomplir toutes les formalités nécessaires.

Cette résolution, mise aux voix, a été adoptée à l'unanimité.

AVIS DES SOCIETES

RESOLUTIONS ADOPTEES- Suite

MAXULA PLACEMENT SICAV

Société d'Investissement à Capital Variable
Régie par la loi n° 2001-83 du 24 Juillet 2001
Agrément CMF n° 45-2008 du 30/12/2008

Siège Social : Rue du Lac Léman, Centre Nawrez, Bloc B - 1053 – Les Berges du Lac

Résolutions adoptées par l'Assemblée Générale Ordinaire tenue en date du 23 Mai 2011

PREMIERE RESOLUTION

L'Assemblée Générale Ordinaire des actionnaires, après avoir entendu les rapports du Conseil d'Administration et du commissaire aux comptes, et après examen des états financiers de la société relatifs à l'exercice 2010, approuve dans son intégralité le Rapport d'Activité du Conseil d'Administration ainsi que les états financiers de l'exercice 2010.

Cette résolution, mise aux voix, a été adoptée à l'unanimité.

DEUXIEME RESOLUTION

L'Assemblée Générale Ordinaire des actionnaires prend acte du rapport Spécial du commissaire aux comptes sur l'exercice 2010.

Cette résolution, mise aux voix, a été adoptée à l'unanimité.

TROISIEME RESOLUTION

L'Assemblée Générale Ordinaire des actionnaires donne quitus entier et sans réserves aux membres du Conseil d'Administration pour leur gestion au titre de l'exercice 2010.

Cette résolution, mise aux voix, a été adoptée à l'unanimité.

QUATRIEME RESOLUTION

L'Assemblée Générale Ordinaire approuve la proposition du Conseil d'Administration relative à la répartition du résultat de l'exercice clos le 31.12.2010, comme suit :

RESULTAT D'EXPLOITATION 2010	69 201,263
Régularisation du résultat d'exploitation 2010	15 481,947
Report à nouveau 2009	0
Résultat distribuable 2010	84 683,210
Dividendes	84 624,640
Report à nouveau 2010	58,570

Elle décide en conséquence de fixer le dividende de l'exercice 2010 à 2,720 dinars net par action et d'affecter le reliquat, soit 58,570 dinars au compte report à nouveau.

La mise en paiement du dividende de Maxula Placement SICAV s'effectuera à partir du 27 Mai 2011 aux guichets de Maxula Bourse.

L'Assemblée Générale Ordinaire réserve la faculté aux actionnaires de réinvestir leurs dividendes en s'attribuant des actions Maxula Placement SICAV.

Cette résolution, mise aux voix, a été adoptée à l'unanimité.

CINQUIEME RESOLUTION

L'Assemblée Générale Ordinaire décide d'allouer aux membres du Conseil d'Administration de Maxula Placement SICAV des jetons de présence relatifs à l'exercice 2010 pour un montant de 150 Dinars par administrateur. Le montant des jetons de présence sera supporté par le gestionnaire.

Cette résolution, mise aux voix, a été adoptée à l'unanimité.

SIXIEME RESOLUTION

L'Assemblée Générale Ordinaire des actionnaires confère à tout porteur de copie ou extrait de la présente, tous pouvoirs pour effectuer tous les dépôts et remplir toutes les formalités nécessaires.

Cette résolution, mise aux voix, a été adoptée à l'unanimité.

AVIS DES SOCIETES

STRATÉGIE ACTIONS SICAV

Société d'Investissement à Capital Variable

Régie par la loi n° 2001-83 du 24 Juillet 2001

Siège Social : 17, Rue de Jérusalem 1002 TUNIS -

Résolutions adoptées par l'Assemblée Générale Ordinaire tenue en date du 20 mai 2011

Première résolution

L'Assemblée Générale Ordinaire, après avoir pris connaissance des rapports du conseil d'administration et du commissaire aux comptes pour l'exercice 2010, les approuve dans leur intégralité ainsi que les états financiers arrêtés au 31/12/2010 tels qu'ils lui ont été présentés.

En conséquence, elle donne quitus entier et sans réserve aux membres du Conseil d'Administration pour leur gestion.

Cette résolution, mise aux voix, a été adoptée à l'unanimité

Deuxième résolution

L'Assemblée Générale Ordinaire confère au porteur d'une copie ou d'un extrait du procès verbal de la présente Assemblée tous pouvoirs pour effectuer tous dépôts et remplir toutes formalités de publication légale ou de régularisation.

Cette résolution, mise aux voix, a été adoptée à l'unanimité

Troisième résolution

Sur proposition du Conseil d'Administration, l'Assemblée Générale Ordinaire décide d'incorporer les sommes distribuables de l'exercice sur les sommes distribuables reportées.

Cette résolution, mise aux voix, a été adoptée à l'unanimité

AVIS DES SOCIETES**RESOLUTIONS ADOPTEES- Suite****TUNISIE SICAV**

Société d'Investissement à Capital Variable régie par la loi 2001-83 du 24 juillet 2001
Autorisation du ministre des finances du 05 Mars 1992 – RC : B19313 1999
MF : 381567E - Siège Social : 17, Rue de Jérusalem 1002 TUNIS –

Résolutions adoptées par l'Assemblée Générale Ordinaire tenue en date du 20 mai 2011**Première résolution**

L'Assemblée Générale Ordinaire, après avoir pris connaissance des rapports du conseil d'administration et du commissaire aux comptes pour l'exercice 2010, les approuve dans leur intégralité ainsi que les états financiers arrêtés au 31/12/2010 tels qu'ils lui ont été présentés. En conséquence, elle donne quitus entier et sans réserve aux membres du Conseil d'Administration pour leur gestion.

Cette résolution, mise aux voix, a été adoptée à l'unanimité

Deuxième résolution

Sur proposition du Conseil d'Administration, l'Assemblée Générale Ordinaire décide d'incorporer le résultat distribuable de l'exercice 2010 à la valeur liquidative.

Cette résolution, mise aux voix, a été adoptée à l'unanimité

Troisième résolution

L'Assemblée Générale Ordinaire décide de limiter le nombre d'administrateurs à sept membres

Cette résolution, mise aux voix, a été adoptée à l'unanimité

Quatrième résolution

L'assemblée Générale Ordinaire décide de nommer en qualité d'administrateurs, pour une période qui prendra fin lors de la réunion de l'Assemblée Générale Ordinaire qui statuera sur les comptes de l'exercice 2013, les membres ci après désignés :

- M Mondher ZID
- M Fethi MESTIRI
- M Slaheddine LARGUECHE
- M Abderrazek BEN AMMAR
- M Fadhel ABDELKEFI
- M Mohamed MATHLOUTHI
- M Hatem SAIGHI

Cette résolution, mise aux voix, a été adoptée à l'unanimité

Cinquième résolution

L'Assemblée Générale Ordinaire confère au porteur d'une copie ou d'un extrait du procès verbal de la présente Assemblée tous pouvoirs pour effectuer tous dépôts et remplir toutes formalités de publication légale ou de régularisation.

Cette résolution, mise aux voix, a été adoptée à l'unanimité

AVIS DES SOCIETES

RESOLUTIONS ADOPTEES- Suite

SICAV PLUS

Société d'Investissement à Capital Variable régie par la loi 2001-83 du 24 juillet 2001
Autorisation du ministère des finances du 2 Avril 1993 – RC : B 19314 1999
MF : 437870 P - Siège social : 17, Rue de Jérusalem 1002 Tunis

Résolutions adoptées par l'Assemblée Générale Ordinaire tenue en date du 20 mai 2011

Première résolution

L'Assemblée Générale Ordinaire, après avoir pris connaissance des rapports du conseil d'administration et du commissaire aux comptes pour l'exercice 2010, les approuve dans leur intégralité ainsi que les états financiers arrêtés au 31/12/2010 tels qu'ils lui ont été présentés.

En conséquence, elle donne quitus entier et sans réserve aux membres du Conseil d'Administration pour leur gestion.

Cette résolution, mise aux voix, a été adoptée à l'unanimité

Deuxième résolution

Sur proposition du Conseil d'Administration, l'Assemblée Générale Ordinaire décide d'incorporer le résultat distribuable de l'exercice 2010 à la valeur liquidative.

Cette résolution, mise aux voix, a été adoptée à l'unanimité

Troisième résolution

L'Assemblée Générale Ordinaire confère au porteur d'une copie ou d'un extrait du procès verbal de la présente Assemblée tous pouvoirs pour effectuer tous dépôts et remplir toutes formalités de publication légale ou de régularisation.

Cette résolution, mise aux voix, a été adoptée à l'unanimité

2011 - AS - 531

SICAV ENTREPRISE

Société d'Investissement à Capital Variable régie par la loi 2001-83 du 24 juillet 2001
Agrément du Conseil du Marché Financier N°04-2005 du 16 Février 2005 - RC : B420662005
MF : 916392X/ Siège social : 17, Rue de Jérusalem 1002 Tunis

Résolutions adoptées par l'Assemblée Générale Ordinaire tenue en date du 20 mai 2011

Première résolution

L'Assemblée Générale Ordinaire, après avoir pris connaissance des rapports du conseil d'administration et du commissaire aux comptes pour l'exercice 2010, les approuve dans leur intégralité ainsi que les états financiers arrêtés au 31/12/2010 tels qu'ils lui ont été présentés.

En conséquence, elle donne quitus entier et sans réserve aux membres du Conseil d'Administration pour leur gestion.

Cette résolution, mise aux voix, a été adoptée à l'unanimité

Deuxième résolution

Sur proposition du Conseil d'Administration, l'Assemblée Générale Ordinaire décide la distribution de l'intégralité des sommes distribuables.

En conséquence, la somme à distribuer par action s'élève à 3,497 Dinars. La mise en paiement des dividendes se fera à partir du 27 Mai 2011

Le reliquat provenant des arrondis est intégré au capital social.

Cette résolution, mise aux voix, a été adoptée à l'unanimité

Troisième résolution

L'Assemblée Générale Ordinaire décide de limiter le nombre d'administrateurs à quatre membres

Cette résolution, mise aux voix, a été adoptée à l'unanimité

Quatrième résolution

L'assemblée Générale Ordinaire décide de nommer en qualité d'administrateurs, pour une période qui prendra fin lors de la réunion de l'Assemblée Générale Ordinaire qui statuera sur les comptes de l'exercice 2013, les membres ci après désignés :

-M. Fethi MESTIRI

-M. Slaheddine LARGUECHE

-M. Walid SAIBI

-M. Fadhel ABDELKEFI

Cette résolution, mise aux voix, a été adoptée à l'unanimité

Cinquième résolution

L'Assemblée Générale Ordinaire confère au porteur d'une copie ou d'un extrait du procès verbal de la présente Assemblée tous pouvoirs pour effectuer tous dépôts et remplir toutes formalités de publication légale ou de régularisation.

Cette résolution, mise aux voix, a été adoptée à l'unanimité

2011 - AS - 532

AVIS DES SOCIETES

PAIEMENTS DE DIVIDENDES

SICAV ENTREPRISE

**Société d'Investissement à Capital Variable régie par la loi 2001-83 du 24 juillet 2001
Agrément du Conseil du Marché Financier N°04-2005 du 16 Février 2005
RC : B 242066 2005 Siège social:17, Rue de Jérusalem 1002 Tunis**

En application de la décision de son Assemblée Générale Ordinaire du 20 Mai 2011, SICAV ENTREPRISE a le plaisir d'informer ses actionnaires qu'elle met en paiement au titre de l'exercice 2010 et à compter du Vendredi 27 Mai 2011,

Un dividende net de
3,497 dinars par action.

Le règlement de ce dividende sera effectué selon le choix des actionnaires :

- Soit en numéraires auprès des agences de TUNISIE VALEURS
- Soit sous forme de réinvestissement en actions SICAV ENTREPRISE, sur la base de la valeur liquidative calculée pour la journée du 27 Mai 2011.

Les actionnaires auront jusqu'au 27 Mai 2011 pour faire le choix. Passé ce délai, le paiement de dividende se fera par réemploi automatique en actions SICAV obligatoire distribuée par TUNISIE VALEURS.

2011 - AS - 533

FCP VALEURS CEA

**Fonds Commun de Placement régie par la loi 2001 83 du 24 Juillet 2001
Agrément du Conseil du Marché Financier N°02-2007 du 05 Mars 2007
Siège social:17, Rue de Jérusalem 1002 Tunis**

TUNISIE VALEURS a le plaisir d'informer les porteurs de parts du FCP VALEURS CEA qu'elle met en paiement au titre de l'exercice 2010 et à compter du Vendredi 27 Mai 2011,

Un dividende net de
0,137 dinars par part.

Le règlement de ce dividende sera effectué en numéraires auprès des agences de TUNISIE VALEURS.

2011 - AS - 534

AXIS Trésorerie SICAV

*Société d'Investissement à Capital Variable
Régie par le code des OPC promulgué
Par la loi 2001-83 du 24/7/2001
JORT du 15/04/2002 – Visa n° 03/477 du 8/8/2003
Siège Social : 67, Avenue Mohamed V - 1002 TUNIS*

AVIS AUX ACTIONNAIRES PAIEMENT DE DIVIDENDE

En application de la décision de son Assemblée Générale Ordinaire du 26 mai 2011, AXIS Trésorerie SICAV a le plaisir d'informer ses actionnaires qu'elle met en paiement au titre de l'exercice 2010 :

Un dividende net de 3,301 dinars par action

Ce dividende est payable à partir du lundi 30 mai 2011 au siège social la société au 67, Avenue Mohamed V, Tunis.

OPTION

Il est réservé aux actionnaires la faculté de réinvestir en actions AXIS Trésorerie SICAV le montant de ce dividende dès sa mise en paiement.

2011 - AS - 535

COMPAGNIE INTERNATIONALE DE LEASING

Siège social : 16 avenue Jean Jaurès - Tunis -

La Compagnie Internationale de Leasing - CIL informe ses actionnaires que l'Assemblée Générale Ordinaire du 24 mai 2011, a décidé que les dividendes relatifs à l'exercice 2010 seront mis en paiement à compter du **jeudi 02 juin 2011** à raison de **0,750 dinar** par action.

- Auprès des intermédiaires en bourse et teneurs de comptes dépositaires conformément à la lettre d'instruction n°16 de la STICODEVAM pour les titres qui y sont déposés.
- Au siège social de la Compagnie Internationale de Leasing pour les actionnaires non-déposants.

2011 - AS - 518

AVIS DES SOCIETES

Projet de résolutions à soumettre à l'AGO

SOCIETE MAGASIN GENERAL

Siège Social : 28, rue Mustapha Kamel Ataturk - Tunis 1001

Projet de résolutions à soumettre à l'Assemblée Générale Ordinaire qui se tiendra en date du 02 juin 2011

PREMIERE RESOLUTION

L'Assemblée Générale Ordinaire s'est tenue régulièrement **le Jeudi 02 Juin 2011 à 15 H** au siège de la société sis au 28, rue Mustapha Kamel Atatürk - Tunis sur convocation du Conseil d'Administration conformément à l'Article 276 du Code des Sociétés Commerciales et aux statuts de la société.

Mise au vote, cette résolution

DEUXIEME RESOLUTION

Après avoir entendu la lecture des rapports de gestion de la Société Magasin Général et du Groupe Magasin Général relatifs à l'exercice 2010 et des rapports des commissaires aux comptes relatifs aux états financiers de la Société Magasin Général arrêtés au 31/12/2010 et aux états financiers consolidés du Groupe Magasin Général arrêtés au 31/12/2010, l'Assemblée Générale Ordinaire décide :

- D'approuver sans réserve le rapport de gestion relatif à l'exercice 2010 et les états financiers de la Société Magasin Général arrêtés au 31/12/2010 ;
- Et d'approuver sans réserve le rapport de gestion relatif à l'exercice 2010 et les états financiers consolidés du Groupe Magasin Général arrêtés au 31/12/2010.

Mise au vote, cette résolution

.....

TROISIEME RESOLUTION

L'Assemblée Générale Ordinaire décide de donner quitus entier et sans réserves aux administrateurs sur leur gestion relative à l'exercice 2010.

Mise au vote, cette résolution

QUATRIEME RESOLUTION

L'Assemblée Générale Ordinaire décide l'affectation du résultat Bénéficiaire de l'exercice 2010 de **4.707.335 DT** au compte résultats reportés.

Mise au vote, cette résolution

CINQUIEME RESOLUTION

L'Assemblée Générale Ordinaire ratifie les opérations intergroupes effectuées en 2010 rentrant dans le cadre des articles 200 et 475 du code des sociétés commerciales telles qu'elles sont citées dans le rapport spécial des commissaires aux comptes.

Mise au vote, cette résolution

AVIS DES SOCIETES

Projet de résolutions à soumettre à l'AGO- Suite

SIXIEME RESOLUTION

L'Assemblée Générale Ordinaire décide de fixer le montant des jetons de présence des administrateurs à **50.000** DT au titre de l'exercice 2010.

Mise au vote, cette résolution

SEPTIEME RESOLUTION

L'Assemblée Générale Ordinaire décide de fixer le montant de la rémunération des membres du comité permanent d'audit à **20.000** DT au titre de l'exercice 2010.

Mise au vote, cette résolution

HUITIEME RESOLUTION

L'Assemblée Générale Ordinaire reconduit l'autorisation du conseil d'administration à acheter et à revendre les actions propres de la société constituant son capital social, dans le cadre des dispositions de l'article 19 nouveau de la loi n° 94/117 du 14 Novembre 1994 portant réorganisation du marché financier, telle que modifiée par la loi n° 99/92 du 17 Août 1999 relative à la relance du marché financier et l'arrêté du Ministre des Finances du 17 Novembre 2000, en vue de réguler ses cours sur le marché.

Elle délègue au Conseil d'administration le pouvoir de fixer les prix maximum d'achat et minimum de revente, le nombre maximum d'actions à acquérir et le délai dans lequel l'acquisition doit être effectuée et l'autorise à utiliser les réserves extraordinaires pour la couverture des moins values pouvant être constatées.

Mise au vote, cette résolution

NEUVIEME RESOLUTION

L'Assemblée Générale Ordinaire approuve la conclusion d'un emprunt pour un montant de Vingt Million de dinars (20 MD) avec l'UNION BANCAIRE POUR LE COMMERCE ET L'INDUSTRIE moyennant les garanties nécessaires, autorisée par le Conseil d'Administration réuni le 17/3/2011 pour financer les actions afférentes à la réalisation du programme d'investissement.

Mise au vote, cette résolution

DIXIEME RESOLUTION

L'Assemblée Générale Ordinaire approuve la garantie de l'emprunt de la filiale « Société Immobilière Magasin Général » et ce pour une valeur globale de Treize Million de Dinars conclu avec la Banque Internationale Arabe de Tunisie

Mise au vote, cette résolution

ONZIEME RESOLUTION

Tous les pouvoirs sont donnés au porteur d'une copie ou d'un extrait du présent procès verbal pour l'accomplissement des formalités légales d'enregistrement, de dépôt et de publication nécessaires.

Mise au vote, cette résolution

AVIS DES SOCIETES

Projet de résolutions à soumettre à l'AGO**AIR LIQUIDE TUNISIE**

SIEGE SOCIAL : 37, RUE DES ENTREPRENEURS - ZI CHARGUIA II - ARIANA AEROPORT - 2035 ARIANA

Projet de résolutions à soumettre à l'Assemblée Générale Ordinaire qui se tiendra en date du 9 juin 2011.

PREMIERE RESOLUTION

(Approbation des états financiers sociaux de l'exercice 2010).

L'Assemblée Générale, après avoir pris connaissance du rapport du Conseil d'Administration et des rapports du Commissaire aux Comptes, approuve les états financiers de l'exercice 2010 tels qu'ils ont été présentés, ainsi que les opérations traduites dans ces états, faisant apparaître un bénéfice net de 10 747 652,469 Dinars.

Elle donne quitus entier aux membres du Conseil d'Administration de leur gestion pour l'exercice 2010.

DEUXIEME RESOLUTION

(Approbation des états financiers consolidés de l'exercice 2010).

L'Assemblée Générale, après avoir pris connaissance du rapport du Conseil d'Administration et du rapport du Commissaire aux Comptes, approuve les états financiers Consolidés du Groupe Air Liquide Tunisie de l'exercice 2010 tels qu'ils ont été présentés.

TROISIEME RESOLUTION

(Rapport spécial du commissaire aux comptes sur les conventions visées à l'article 200 du Code des Sociétés Commerciales).

L'Assemblée Générale constate qu'il lui a été fait, sur les opérations visées par l'article 200 du Code des Sociétés Commerciales, le rapport prévu par la loi. Elle approuve ces opérations.

QUATRIEME RESOLUTION

(Affectation du résultat et fixation du dividende).

Conformément à la proposition du Conseil d'Administration, l'Assemblée Générale décide d'affecter le bénéfice de l'exercice comme suit :

• Bénéfice net	10 747 652,469	DT
• Autres réserves	1 654 510,000	DT
• Réserve légale	-198 790,000	DT
Bénéfice à répartir	12 203 372,469	DT
• Réserve pour réinvestissements exonérés	1 990 000,000	DT
• Autres réserves	194 261,969	DT
• Dividendes	10 019 110,500	DT
Total réparti	12 203 372,469	DT

L'Assemblée fixe en conséquence le dividende à 10,500 DT pour chacune des 954.201 actions composant le capital social.

Le paiement sera effectué à partir du Mercredi 15 Juin 2011.

CINQUIEME RESOLUTION

(Renouvellement des mandats de Messieurs Chékib Noura, Pierre-Emmanuel Augustin et les mandats de la Banque de Tunisie et de la Banque Nationale Agricole).

L'Assemblée Générale Ordinaire renouvelle pour une période de 2 années, les mandats de Messieurs Chékib Noura, Pierre-Emmanuel Augustin et les mandats de la Banque de Tunisie et de la Banque Nationale Agricole.

AVIS DES SOCIETES**Projet de résolutions à soumettre à l'AGO - Suite****SIXIEME RESOLUTION**

(Nomination d'un nouvel Administrateur)

L'Assemblée Générale Ordinaire nomme comme Administrateur Monsieur Bertrand Sarraux, en remplacement de Monsieur Francesco Penne qui ne demande pas le renouvellement de son mandat.

Le mandat de Monsieur Sarraux viendra à expiration lors de l'Assemblée Générale Ordinaire appelée à statuer sur les comptes de l'exercice clos le 31 décembre 2012.

Monsieur Bertrand Sarraux accepte le mandat qui vient de lui être conféré et déclare remplir, pour l'exercer, les conditions fixées par la loi et les statuts.

SEPTIEME RESOLUTION

(Nomination d'un nouvel Administrateur)

L'Assemblée Générale Ordinaire nomme comme Administrateur Madame Virginie Reynaud en remplacement de Monsieur Jean-Baptiste Salles qui ne demande pas le renouvellement de son mandat.

Le mandat de Madame Reynaud viendra à expiration lors de l'Assemblée Générale Ordinaire appelée à statuer sur les comptes de l'exercice clos le 31 décembre 2012.

Madame Virginie Reynaud accepte le mandat qui vient de lui être conféré et déclare remplir, pour l'exercer, les conditions fixées par la loi et les statuts.

HUITIEME RESOLUTION

(Nomination d'un nouvel Administrateur)

L'Assemblée Générale Ordinaire nomme comme Administrateur Monsieur Nicolas Basquin en remplacement de Monsieur Gérard Priet qui ne demande pas le renouvellement de son mandat.

Le mandat de Monsieur Basquin viendra à expiration lors de l'Assemblée Générale Ordinaire appelée à statuer sur les comptes de l'exercice clos le 31 décembre 2012.

Monsieur Nicolas Basquin accepte le mandat qui vient de lui être conféré et déclare remplir, pour l'exercer, les conditions fixées par la loi et les statuts.

NEUVIEME RESOLUTION

(Renouvellement du mandat de Co-commissaire aux comptes)

L'Assemblée Générale Ordinaire renouvelle pour une période de 3 années, le mandat de Co-Commissaire aux Comptes de Monsieur Mourad Guellaty.

Le mandat de Monsieur Mourad Guellaty expirera à l'issue de l'Assemblée Générale Ordinaire appelée à statuer sur les comptes de l'exercice clos au 31 Décembre 2013.

La rémunération du Co-Commissaire aux comptes sera fixée conformément à la réglementation en vigueur.

DIXIEME RESOLUTION

L'Assemblée générale Ordinaire décide de reconduire le montant des jetons de présence alloués aux administrateurs pour 100 000 Dinars par an, incluant ceux revenant aux membres du Comité d'Audit. Ce montant est mis à la disposition du Conseil d'Administration qui en fixera la répartition entre ses membres.

ONZIEME RESOLUTION

L'Assemblée Générale Ordinaire, après avoir entendu le rapport spécial des Commissaires aux Comptes, établi conformément aux dispositions de l'article 200 et suivants du Code des Sociétés Commerciales, approuve les conventions qui y sont citées.

AVIS DES SOCIETES

Projet de résolutions à soumettre à l'AGO

**SOCIETE D'ASSURANCES ET DE REASSURANCES
-ASSURANCES MAGHREBIA-**

Siège social : Angle 64, Rue de Palestine-
22, Rue de Royaume d'Arabie Saoudite- 1002 Tunis.

Projet des résolutions qui sera soumis à l'approbation de l'Assemblée Générale Ordinaire qui se tiendra en date du 30 mai 2011.

Première Résolution :

« L'ASSEMBLEE GENERALE ORDINAIRE, APRES AVOIR ENTENDU LA LECTURE DU RAPPORT DU CONSEIL D'ADMINISTRATION ET DU RAPPORT GENERAL DES COMMISSAIRES AUX COMPTES SUR L'EXERCICE 2010, APPROUVE CES RAPPORTS DANS LEUR INTEGRALITE AINSI QUE LES ETATS FINANCIERS DU MEME EXERCICE TELS QU'ILS LUI ONT ETE PRESENTES. EN CONSEQUENCE, ELLE DONNE QUITUS ENTIER ET SANS RESERVE AUX ADMINISTRATEURS DE LEUR GESTION POUR L'EXERCICE 2010. »

Cette résolution mise aux voix est adoptée à.....

Deuxième Résolution :

« L'ASSEMBLEE GENERALE ORDINAIRE, APRES AVOIR ENTENDU LA LECTURE DU RAPPORT SPECIAL DES COMMISSAIRES AUX COMPTES SUR L'EXERCICE 2010, PREND ACTE DE CE RAPPORT DANS SON INTEGRALITE.»

Cette résolution mise aux voix est adoptée à.....

Troisième Résolution :**«L'ASSEMBLEE GENERALE ORDINAIRE DECIDE D'AFFECTER LE RESULTAT DE L'EXERCICE 2010 COMME SUIT :**

Bénéfice de l'exercice :	5.410.462,862	DT
+ Report à Nouveau Antérieur :	3.140.065,750	DT
Premier Reliquat :	8.550.528,612	DT
- Réserve Légale :	0,000	DT
Deuxième Reliquat :	8.550.528,612	DT
- Réserves pour Réinvestissements Exonérés :	2.040.000,000	DT
Troisième Reliquat :	6.510.528,612	DT
- Fonds social :	200.000,000	DT
Quatrième Reliquat :	6.310.528,612	DT
- Report à nouveau	6.310.528,612	DT

Cette résolution mise aux voix est adoptée à.....

AVIS DES SOCIETES

Projet de résolutions à soumettre à l'AGO - Suite

Quatrième Résolution :

« L'ASSEMBLEE GENERALE ORDINAIRE, DECIDE DE FIXER LE MONTANT BRUT DES JETONS DE PRESENCE POUR L'EXERCICE 2010 A SIX MILLE DEUX CENT CINQUANTE DINARS (6250 DT) PAR ADMINISTRATEUR».

Cette résolution mise aux voix est adoptée à.....

Cinquième Résolution :

« L'ASSEMBLEE GENERALE ORDINAIRE APRES AVOIR CONSTATE L'EXPIRATION DU MANDAT DES MEMBRES DU CONSEIL D'ADMINISTRATION ET CONFORMEMENT AUX DISPOSITIONS DE L ARTICLE 16 DES STATUTS DES ASSURANCES MAGHREBIA, DECIDE DE NOMMER LES MEMBRES DU CONSEIL D'ADMINISTRATION DESIGNES CI-APRES :

- MR ABDELAZIZ ESSASSI
- LE ASSICURAZIONI GENERALI SPA REPRESENTEE PAR :
POSTE1 : MR ALESSANDRO DONNA
POSTE 2 : MR PIERO MOZZI
- UNION FINANCIERE HOLDING REPRESENTEE PAR MR NABIL ESSASSI
- MR ABDELMONEM Trabelsi
- MR MOHAMED MONCEF MAAOUI
- PR. RIDHA M'RAD

LE MANDAT DE CE CONSEIL D'ADMINISTRATION EST FIXE POUR LA DUREE DE TROIS (3) ANS, A PARTIR DE L'EXERCICE 2011 ET CE JUSQU'A LA DATE DE L'ASSEMBLEE GEBNERALE ORDINAIRE QUI STATUERA SUR LES ETATS FINANCIERS DE L'EXERCICE 2014.

LES MEMBRES DU CONSEIL D'ADMINISTRATION SUS INDIGUES, TOUS PRESENTS OU REPRESENTES, DECLARENT ACCEPTER LE MANDAT."

Cette résolution mise aux voix est adoptée à.....

Sixième Résolution :

« L'ASSEMBLEE GENERALE ORDINAIRE CONSTATE L'EXPIRATION AU TERME DE L'EXERCICE 2010 DU MANDAT DE MR RAOUF MENJOUR

CONFORMEMENT AUX DISPOSITIONS DE L ARTICLE 26 DES STATUTS DES ASSURANCES MAGHREBIA, DECIDE DE NOMER LA SOCIETE GSAudit&Advisory - HLB REPRESENTEE PAR MR SAMI MENJOUR EN QUALITE DE COMMISSAIRE AUX COMPTES DE LA SOCIETE, POUR UNE DUREE DE TROIS (3) ANS, SOIT POUR LES EXERCICES 2011 2012 ET 2013. »

Cette résolution mise aux voix est adoptée à.....

Septième Résolution :

« L'ASSEMBLEE GENERALE ORDINAIRE DONNE TOUS POUVOIRS AU PORTEUR D'UN EXTRAIT DU PRESENT PROCES VERBAL POUR EFFECTUER TOUS DEPOTS ET REMPLIR TOUTES FORMALITES LEGALES. »

AVIS DES SOCIETES

Projet de résolutions à soumettre à l'AGE

AIR LIQUIDE TUNISIE

SIEGE SOCIAL : 37, RUE DES ENTREPRENEURS - ZI CHARGUIA II -ARIANA AEROPORT - 2035 ARIANA

Projet de résolutions à soumettre à l'Assemblée Générale Extraordinaire qui se tiendra en date du 9 juin 2011.

PREMIERE RESOLUTION

(Augmentation de capital par incorporation de réserves)

L'Assemblée Générale Extraordinaire, après avoir entendu le rapport du Conseil d'Administration, décide de porter le capital social de 23 855 025 DT à 26 023 675 DT par incorporation de 1 990 000 DT des réserves exonérées et de 178 650 DT à prélever sur le poste « Autres Réserves » tel qu'ils figurent au passif du Bilan après approbation des comptes au 31 décembre 2010.

Cette augmentation de capital est réalisée par la création de 86 746 actions nouvelles au nominal de 25 DT attribuées gratuitement aux actionnaires à raison d'une action nouvelle pour onze actions anciennes. Ces nouvelles actions porteront jouissance à compter du 1^{er} janvier 2011.

Tous pouvoirs sont conférés au Président du Conseil pour assurer la réalisation de cette augmentation et fixer la date de détachement et de négociation à la bourse des droits d'attribution.

DEUXIEME RESOLUTION

(Modification corrélative des statuts)

L'Assemblée Générale décide de modifier comme suit l'article 6 bis des statuts :

Ancien texte

Le Capital Social est fixé à
23.855.025 DT divisé en 954.201
Actions de 25 Dinars chacune

Nouveau texte

Le Capital Social est fixé à
26.023.675 DT divisé en 1.040.947
actions de 25 Dinars chacune

TROISIEME RESOLUTION

(Pouvoirs)

L'Assemblée Générale autorise le Président du Conseil d'Administration à donner pouvoir à toute personne désignée par lui à l'effet d'accomplir toutes les formalités légales de dépôt, d'enregistrement et de publicité des décisions de la présente Assemblée.

AVIS DES SOCIETES

Projet de résolutions à soumettre à l'AGE

SOCIETE D'ASSURANCES ET DE REASSURANCES -ASSURANCES MAGHREBIA-

Siège social : Angle 64, Rue de Palestine-
22, Rue de Royaume d'Arabie Saoudite- 1002 Tunis.

Projet des résolutions qui sera soumis à l'approbation de l'assemblée générale extraordinaire qui se tiendra en date du 30 mai 2011.

Première Résolution :

« L'ASSEMBLEE GENERALE EXTRAORDINAIRE, SUR PROPOSITION DU CONSEIL D'ADMINISTRATION DECIDE D'AUGMENTER LE CAPITAL SOCIAL DE 20 MDT POUR LE PORTER DE 10 MDT A 30 MDT REPARTIS COMME SUIT :

- 15 MDT PAR INCORPORATION DE RESERVES ET LA CREATION DE 1 500 000 ACTIONS NOUVELLES DE VALEUR NOMINALE DE DIX DINARS CHACUNE ATTRIBUES AU PRORATA DU NOMBRE D'ACTIONS DETENUES PAR CHAQUE ACTIONNAIRE COMPOSANT LE CAPITAL SOCIAL DE LA SOCIETE

LE DROIT D'ATTRIBUTION DES ACTIONS GRATUITES SERA ACCORDEE AU PORTEUR D'ACTIONS ANCIENNES A RAISON DE TROIS (3) ACTIONS NOUVELLES POUR DEUX (2) ANCIENNES.

- 5 MDT EN NUMERAIRE PAR LA CREATION DE 500 000 ACTIONS NOUVELLES DE VALEUR NOMINALE DE DIX DINARS CHACUNE CES 500 000 ACTIONS SONT A SOUSCRIRE EN TOTALITE ET A LIBERER INTEGRALEMENT LORS DE LA SOUSCRIPTION.

LA SOUSCRIPTION AUX 500 000 ACTIONS NOUVELLES SERA RESERVEE A TITRE PREFERENTIEL, AUX ANCIENS ACTIONNAIRES AINSI QU'AUX CESSIONNAIRES DE DROITS DE SOUSCRIPTION EN BOURSE CE DROIT PREFERENTIEL EST EXERCE A TITRE IRREDUCTIBLE A RAISON D'UNE (1) ACTION NOUVELLE POUR DEUX (2) ANCIENNES, ET A TITRE REDUCTIBLE, LES PROPRIETAIRES ET/OU LES CESSIONNAIRES DE DROITS POURRONT SOUSCRIRE LE NOMBRE D'ACTIONS NOUVELLES DESIRES. LEUR DEMANDES SERONT SATISFAITES EN UTILISANT LES ACTIONS NOUVELLES QUI N'AURAIENT PAS ETE SOUSCRITES PAR LES DEMANDES A TITRE IRREDUCTIBLES.

LES ACTIONS NOUVELLES SOUSCRITES (500 000 ACTIONS) ET LES ACTIONS NOUVELLES GRATUITES (1 500 000ACTIONS) PORTERONT JOUISSANCE A PARTIR DU 01/01/2011

A CET EFFET, L'ASSEMBLEE GENERALE EXTRAORDINAIRE DONNE TOUS POUVOIRS NECESSAIRES AU CONSEIL D'ADMINISTRATION POUR FIXER LES MODALITES DE L'AUGMENTATION DU CAPITAL DE LA SOCIETE COMME INDIQUES CI-DESSUS.»

Cette résolution mise aux voix est adoptée à.....

Deuxième Résolution :

«COMME CONSEQUENCE DE L'AUGMENTATION DU CAPITAL DE LA SOCIETE, ET SOUS CONDITION DE SA REALISATION,DANS LES FORMES CI-DESSUS INDIQUEES, L'ASSEMBLEE GENERALE EXTRAORDINAIRE DECIDE DE MODIFIER L'ARTICLE 6 DES STATUTS COMME SUIT:

ARTICLE 6 NOUVEAU – CAPITAL SOCIAL :

LE CAPITAL SOCIAL FIXE A LA SOMME DE TRENTE MILLIONS DE DINARS (30.000.000 DT) DIVISE EN TROIS (3.000.000) MILLION D'ACTIONS NOMINATIVES DE DIX DINARS CHACUNE.

Cette résolution mise aux voix est adoptée à.....

Troisième Résolution :

« L'ASSEMBLEE GENERALE EXTRAORDINAIRE DONNE TOUS POUVOIRS AU PORTEUR D'UN EXTRAIT DU PRESENT PROCES VERBAL POUR EFFECTUER TOUS DEPOTS ET REMPLIR TOUTES FORMALITES LEGALES. »

Cette résolution mise aux voix est adoptée à.....

AVIS

COURBE DES TAUX DU 27 MAI 2011

Code ISIN	Taux du marché monétaire et Bons du Trésor	Taux actuariel (existence d'une adjudication) ^[1]	Taux interpolé	Valeur (pied de coupon)
	Taux moyen mensuel du marché monétaire	4,451%		
TN0008002461	BTC 52 SEMAINES 14/06/2011		4,468%	
TN0008000283	BTA 2 ans "4,3% août 2011"		4,518%	999,444
TN0008002479	BTC 52 SEMAINES 23/08/2011		4,536%	
TN0008002487	BTC 52 SEMAINES 28/02/2012		4,720%	
TN0008000192	BTA 6 ans "6% 15 mars 2012"		4,736%	1 009,244
TN0008002495	BTC 52 SEMAINES 27/03/2012		4,748%	
TN0008002503	BTC 52 SEMAINES 24/04/2012	4,775%		
TN0008002529	BTC 52 SEMAINES 29/05/2012	4,764%		
TN0008000259	BTA 4 ans "5% mars 2013"	5,131%		997,468
TN0008000200	BTA 7 ans "6,1% 11 octobre 2013"		5,302%	1 016,865
TN0008000143	BTA 10 ans " 7,5% 14 Avril 2014 "		5,450%	1 052,980
TN0008000127	BTA 12 ans " 8,25% 9 juillet 2014 "		5,519%	1 075,920
TN0008000184	BTA 10 ans " 7% 9 février 2015"		5,691%	1 042,111
TN0008000267	BTA 7 ans " 5,25% mars 2016"	6,008%		968,707
TN0008000218	BTZc 11 octobre 2016		6,020%	
TN0008000234	BTA 10 ans "6,75% 11 juillet 2017"		6,036%	1 035,159
TN0008000242	BTZc 10 décembre 2018		6,066%	
TN0008000275	BTA 10 ans " 5,5% mars 2019"		6,071%	964,819
TN0008000226	BTA 15 ans "6,9% 9 mai 2022"		6,138%	1 059,013
TN0008000291	BTA 12 ans " 5,6% août 2022"	6,143%		956,267

^[1] L'adjudication en question ne doit pas être vieille de plus de 2 mois pour les BTA et 1 mois pour les BTCT.

Conditions minimales de prise en compte des lignes :

- Pour les BTA : Montant levé 10 millions de dinars et deux soumissionnaires,
- Pour les BTCT : Montant levé 10 millions de dinars et un soumissionnaire.

TITRES OPCVM

TITRES OPCVM

TITRES OPCVM

TITRES OPCVM

LIBELLE		Gestionnaire	Date d'ouverture	VL au 31/12/2010	VL antérieure	Dernière VL		
OPCVM DE CAPITALISATION								
<i>SICAV OBLIGATAIRES DE CAPITALISATION</i>								
1	TUNISIE SICAV	TUNISIE VALEURS	20-juil-92	135,352	137,046	137,057		
<i>FCP OBLIGATAIRES DE CAPITALISATION - VL QUOTIDIENNE</i>								
2	FCP SALAMETT CAP	AFC	02-janv-07	11,838	12,006	12,007		
<i>FCP OBLIGATAIRES DE CAPITALISATION - VL HEBDOMADAIRE</i>								
3	FCP MAGHREBIA PRUDENCE	UFI	23-janv-06	1,214	1,228	1,229		
<i>SICAV MIXTES DE CAPITALISATION</i>								
4	SICAV AMEN	AMEN INVEST	01-oct-92	32,630	33,123	33,126		
5	SICAV PLUS	TUNISIE VALEURS	17-mai-93	44,802	45,423	45,427		
<i>FCP MIXTES DE CAPITALISATION - VL quotidienne</i>								
6	FCP AXIS ACTIONS DYNAMIQUE	AXIS Gestion	28-mars-08	163,775	143,726	143,340		
7	FCP AXIS TUNISIE INDICE	AXIS Gestion	28-mars-08	669,080	513,166	510,112		
8	FCP MAXULA CROISSANCE DYNAMIQUE	MAXULA BOURSE	15-oct-08	140,431	116,496	115,402		
9	FCP MAXULA CROISSANCE EQUILIBREE	MAXULA BOURSE	15-oct-08	130,841	119,133	118,659		
10	FCP MAXULA CROISSANCE PRUDENCE	MAXULA BOURSE	15-oct-08	116,956	109,882	109,534		
11	FCP MAXULA STABILITY	MAXULA BOURSE	18-mai-09	115,164	107,167	106,793		
12	FCP INDICE MAXULA	MAXULA BOURSE	23-oct-09	109,195	85,852	85,154		
13	FCP KOUNOUZ	TSI	28-juil-08	165,054	149,160	148,883		
14	FCP VALEURS AL KAOUTHER	TUNISIE VALEURS	06-sept-10	95,368	90,248	89,852		
15	FCP VALEURS MIXTES	TUNISIE VALEURS	09-mai-11	-	100,011	100,014		
<i>FCP MIXTES DE CAPITALISATION - VL HEBDOMADAIRE</i>								
16	FCP CAPITALISATION ET GARANTIE	MANAGEMENT	30-mars-07	1 209,680	1 212,420	1 219,828		
17	FCP AXIS CAPITAL PROTEGE	AXIS GESTION	05-févr-04	2 218,986	2 073,694	2 089,295		
18	FCP OPTIMA	BNA CAPITAUX	24-oct-08	122,479	101,641	102,740		
19	FCP SECURITE	BNA CAPITAUX	27-oct-08	122,906	113,223	113,639		
20	FCP FINA 60	FINACORP	28-mars-08	1 153,132	1 140,343	1 150,176		
21	FCP CEA MAXULA	MAXULA BOURSE	04-mai-09	129,272	107,458	108,586		
22	AIRLINES FCP VALEURS CEA	TUNISIE VALEURS	16-mars-09	14,956	13,030	13,208		
23	FCP VALEURS QUIETUDE 2014	TUNISIE VALEURS	13-mars-09	5 844,815	5 458,419	5 508,172		
24	FCP VALEURS SERENITE 2013	TUNISIE VALEURS	15-janv-08	6 613,950	6 330,448	6 375,154		
25	FCP MAGHREBIA DYNAMIQUE	UFI	23-janv-06	2,293	1,974	2,008		
26	FCP MAGHREBIA MODERE	UFI	23-janv-06	1,846	1,698	1,721		
27	FCP MAGHREBIA SELECT ACTIONS	UFI	15-sept-09	1,162	0,973	0,992		
OPCVM DE DISTRIBUTION								
LIBELLE	Gestionnaire	Date d'ouverture	Dividende		VL au 31/12/2009	VL antérieure	Dernière VL	
			Date de détachement du coupon	Montant				
<i>SICAV OBLIGATAIRES</i>								
28	SANADETT SICAV	AFC	01-nov-00	15/04/10	4,060	108,201	109,800	109,811
29	AMEN PREMIERE SICAV	AMEN INVEST	02-oct-95	23/03/11	3,758	104,529	102,178	102,188
30	AMEN TRESOR SICAV	AMEN INVEST	02-mai-06	15/03/11	3,741	105,198	102,970	102,981
31	ATTIJARI OBLIGATAIRE SICAV	ATTIJARI GESTION	01-nov-00	10/05/11	3,719	103,030	100,894	100,904
32	TUNISO-EMIRATIE SICAV	AUTO GEREE	07-mai-07	04/04/11	4,309	103,814	101,061	101,071
33	SICAV AXIS TRÉSORERIE	AXIS GESTION	01-sept-03	27/05/10	3,976	107,102	108,565	108,575
34	PLACEMENT OBLIGATAIRE SICAV	BNA CAPITAUX	06-janv-97	09/05/11	3,997	103,928	101,541	101,552
35	SICAV TRESOR	BIAT ASSETS MANAGEMENT	03-févr-97	18/04/11	3,925	103,973	101,643	101,653
36	SICAV PATRIMOINE OBLIGATAIRE	BIAT ASSETS MANAGEMENT	16-avr-07	18/04/11	3,882	104,106	101,780	101,789
37	MILLENNIUM OBLIGATAIRE SICAV	CGF	12-nov-01	18/06/10	3,955	105,976	107,308	107,318
38	GENERAL OBLIG SICAV	CGI	01-juin-01	16/05/11	4,000	102,920	100,453	100,463
39	CAP OBLIG SICAV	COFIB CAPITAL FINANCE	17-déc-01	21/03/11	4,067	104,302	101,843	101,854
40	FINA O SICAV	FINACORP	11-févr-08	17/05/10	4,108	104,065	105,528	105,537
41	INTERNATIONALE OBLIGATAIRE SICAV	INI	07-oct-98	19/05/11	3,588	106,546	104,430	104,440
42	FIDELITY OBLIGATIONS SICAV	MAC SA	20-mai-02	11/04/11	3,798	106,200	103,780	103,790
43	MAXULA PLACEMENT SICAV	MAXULA BOURSE	02-févr-10	27/05/11	2,720	102,642	103,906	101,195
44	SICAV RENDEMENT	SBT	02-nov-92	27/04/11	3,597	102,948	100,780	100,790
45	UNIVERS OBLIGATIONS SICAV	SCIF	16-oct-00	27/05/11	3,910	104,540	106,030	102,131
46	SICAV BH OBLIGATAIRE	SIFIB-BH	10-nov-97	16/05/11	3,915	102,457	100,133	100,143
47	POSTE OBLIGATAIRE SICAV TANIT	SIFIB BH	06-juil-09	25/05/11	6,167	106,156	101,344	101,353
48	MAXULA INVESTISSEMENT SICAV	SMART ASSET MANAGEMENT	05-juin-08	27/05/11	3,415	104,166	105,424	102,018
49	SICAV L'ÉPARGNANT	STB MANAGER	20-févr-97	16/05/11	3,963	102,745	100,344	100,354
50	AL HIFADH SICAV	TSI	15-sept-08	05/05/11	3,777	104,552	102,185	102,195
51	SICAV ENTREPRISE	TUNISIE VALEURS	01-août-05	27/05/11	3,497	104,763	106,181	102,693
52	ALYSSA SICAV	UBCI FINANCE	15-nov-93	25/05/11	3,291	102,001	100,047	100,056

TITRES OPCVM**TITRES OPCVM****TITRES OPCVM****TITRES OPCVM****FCP OBLIGATAIRES - VL QUOTIDIENNE**

53	FCP SALAMMET PLUS	AFC	02-janv-07	29/04/10	0,390	10,536	10,682	10,683
54	FCP AXIS AAA	AXIS Gestion	11-nov-08	23/05/11	4,084	104,067	101,517	101,528
55	FCP HELION MONEO	Helion Capital	31-déc-10	-	-	100,000	100,723	100,733

FCP OBLIGATAIRES - VL HEBDOMADAIRE

56	AL AMANAH OBLIGATAIRE FCP	CGF	25-févr-08	07/06/10	4,325	102,112	103,569	103,640
----	---------------------------	-----	------------	----------	-------	---------	---------	---------

SICAV MIXTES

57	ARABIA SICAV	AFC	15-août-94	22/04/10	0,770	75,602	70,079	69,776
58	ATTIJARI VALEURS SICAV	ATTIJARI GESTION	22-mars-94	10/05/11	2,808	155,524	135,268	134,456
59	ATTIJARI PLACEMENTS SICAV	ATTIJARI GESTION	22-mars-94	10/05/11	31,572	1 553,686	1 337,281	1 330,581
60	SICAV PROSPERITY	BIAT ASSETS MANAGEMENT	25-avr-94	18/04/11	2,720	112,581	103,705	103,384
61	SICAV OPPORTUNITY	BIAT ASSETS MANAGEMENT	01-nov-01	18/04/11	1,563	116,359	107,520	107,425
62	SICAV BNA	BNA CAPITAUX	08-déc-93	09/05/11	0,755	95,575	80,859	80,431
63	SICAV SECURITY	COFIB CAPITAL FINANCE	26-juil-99	21/03/11	0,375	16,523	15,646	15,619
64	SICAV CROISSANCE	SBT	27-nov-00	27/04/11	4,334	277,442	245,653	245,113
65	SICAV BH PLACEMENT	SIFIB-BH	22-sept-94	16/05/11	2,012	51,249	42,967	42,753
66	STRATÉGIE ACTIONS SICAV	SMART ASSET MANAGEMENT	01-mars-06	28/05/10	0,184	2 257,144	2 000,605	1 992,358
67	SICAV L'INVESTISSEUR	STB MANAGER	30-mars-94	12/05/11	1,386	78,987	72,054	71,728
68	SICAV AVENIR	STB MANAGER	01-févr-95	10/05/11	1,293	58,113	54,550	54,367
69	UNION FINANCIERE SALAMMBO SICAV	UBCI FINANCE	01-févr-99	25/05/11	1,516	103,331	96,443	96,307
70	UNION FINANCIERE HANNIBAL SICAV	UBCI FINANCE	17-mai-99	25/05/11	1,992	113,779	104,255	103,979
71	UBCI-UNIVERS ACTIONS SICAV	UBCI FINANCE	10-avr-00	25/05/11	0,115	110,018	94,956	94,518

FCP MIXTES - VL QUOTIDIENNE

72	FCP IRADETT 20	AFC	02-janv-07	29/04/10	0,280	11,692	11,479	11,468
73	FCP IRADETT 50	AFC	02-janv-07	29/04/10	0,230	12,686	12,148	12,105
74	FCP IRADETT 100	AFC	02-janv-07	29/04/10	0,135	16,636	15,424	15,334
75	FCP IRADETT CEA	AFC	02-janv-07	29/04/10	0,250	17,197	15,335	15,258
76	ATTIJARI FCP CEA	ATTIJARI GESTION	30-juin-09	10/05/11	0,102	12,356	10,974	10,935
77	FCP DELTA EPARGNE ACTIONS	STB MANAGER	08-sept-08	28/04/11	0,942	128,457	103,945	103,283
78	BNAC PROGRÈS FCP	BNA CAPITAUX	03-avr-07	26/08/09	-	131,919	118,542	117,943
79	BNAC CONFIANCE FCP	BNA CAPITAUX	03-avr-07	26/08/09	-	127,744	122,699	122,349
80	FCP VALEURS CEA	TUNISIE VALEURS	04-juin-07	27/05/11	0,137	20,621	18,211	18,111

FCP MIXTES - VL HEBDOMADAIRE

81	FCP AMEN PREVOYANCE	Amen Invest	01-févr-10	-	-	102,358	100,183	100,377
82	FCP AMEN PERFORMANCE	Amen Invest	01-févr-10	-	-	107,368	103,974	104,177
83	FCP AMEN CEA	Amen Invest	28-mars-11	-	-	-	99,907	99,974
84	FCP BIAT ÉPARGNE ACTIONS	BIAT ASSETS MANAGEMENT	15-janv-07	18/04/11	3,064	150,176	126,419	127,473
85	AL AMANAH ETHICAL FCP	CGF	25-mai-09	07/06/10	0,117	10,417	9,453	9,507
86	AL AMANAH EQUITY FCP	CGF	25-févr-08	07/06/10	1,935	123,909	108,217	108,906
87	AL AMANAH PRUDENCE FCP	CGF	25-févr-08	07/06/10	3,230	117,002	112,669	113,004
88	FCP ACTIONS DEFENSIF	Helion Capital	31-déc-10	-	-	100,000	98,818	99,074
89	FCP ACTIONS PROACTIF	Helion Capital	31-déc-10	-	-	100,000	97,871	98,198
90	MAC CROISSANCE FCP	MAC SA	15-nov-05	17/05/10	2,065	184,646	168,094	172,346
91	MAC EQUILIBRE FCP	MAC SA	15-nov-05	17/05/10	1,967	162,241	152,457	154,491
92	MAC ÉPARGNANT FCP	MAC SA	15-nov-05	17/05/10	3,786	140,166	138,131	138,965
93	MAC EXCELLENCE FCP	MAC SA	28-avr-06	17/05/10	236,843	10 740,784	9 391,266	9 584,964
94	MAC EPARGNE ACTIONS FCP	MAC SA	20-juil-09	-	-	192,968	175,146	179,873
95	MAC AL HOUDA FCP	MAC SA	04-oct-10	-	-	109,114	115,381	118,124
96	FCP SMART EQUITY	SMART Asset Management	01-sept-09	-	-	1 439,547	1 275,130	1 285,111
97	FCP SERENA VALEURS FINANCIERES	TRADERS INVESTMENT MANAGERS	27-janv-10	-	-	107,049	95,717	95,241
98	FCP VIVEO NOUVELLES INTRODUITES	TRADERS INVESTMENT MANAGERS	03-mars-10	-	-	107,735	104,955	106,997
99	TUNISIAN EQUITY FUND	UGFS-NA	30-nov-09	-	-	10 395,971	9 602,131	9 696,126

**BULLETIN OFFICIEL
DU CONSEIL DU MARCHÉ FINANCIER**

8, rue du Mexique - 1002 TUNIS -
Tél : 844.500 - Fax : 841.809 / 848.001

Compte bancaire n° 10 113 108 - 101762 - 0 788 83 STB le Belvédère - TUNIS -

e-mail : cmf@cmf.org.tn

**Publication paraissant
du Lundi au Vendredi sauf jours fériés**

Prix unitaire : 0,250 dinar
Etranger : Frais d'expédition en sus

Le Président du CMF
Mr. Mohamed Férid EL KOBBI

IMPRIMERIE

du
CMF
8, rue du Mexique - 1002 TUNIS

COMMUNIQUE

Il est porté à la connaissance du public et des intermédiaires en bourse qu'à la suite de sa mise à jour par l'insertion de la société « Telnet Holding » et l'ouverture au public de FCP AMEN CEA et FCP VALEURS MIXTES, la liste des sociétés et organismes faisant appel public à l'épargne s'établit comme suit :

**LISTE INDICATIVE DES SOCIETES & ORGANISMES
FAISANT APPEL PUBLIC A L'EPARGNE ***

I.- SOCIETES ADMISES A LA COTE

I-1 Marché Principal

Dénomination sociale	Siège social	Tél.
1. Adwya SA	Route de la Marsa GP 9 , Km 14, BP 658 -2070 La Marsa	71 778 555
2. Air Liquide Tunisie	37,rue des entrepreneurs, ZI La Charguia II -2035 Ariana-	70 164 600
3. Amen Bank	Avenue Mohamed V -1002 TUNIS-	71 835 500
4. Automobile Réseau Tunisien et Services -ARTES-	39, avenue Kheireddine Pacha -1002 TUNIS-	71 841 100
5. Arab Tunisian Bank "ATB"	9, rue Hédi Noura -1001 TUNIS-	71 351 155
6. Arab Tunisian Lease "ATL"	Ennour Building, Centre Urbain Nord 1080 Tunis	71 238 000
7. Banque Attijari de Tunisie "Attijari bank" (ex Banque du Sud)	95, avenue de la Liberté -1002 TUNIS-	71 849 400
8. Banque de l'Habitat "BH"	18, Avenue Mohamed V 1080 Tunis	71 126 000
9. Banque de Tunisie "BT"	2, rue de Turquie -1000 TUNIS-	71 332 188
10. Banque de Tunisie et des Emirats S.A "BTE"	5 bis, rue Mohamed Badra -1002 TUNIS-	71 783 600
11. Banque Internationale Arabe de Tunisie "BIAT"	70-72, avenue Habib Bourguiba -1000 TUNIS-	71 340 733
12. Banque Nationale Agricole "BNA"	Rue Hédi Noura -1001 TUNIS-	71 831 200
13. Compagnie d'Assurances et de Réassurances "ASTREE"	45, avenue Kheireddine Pacha -1002 TUNIS-	71 792 211
14. Compagnie Internationale de Leasing "CIL"	16, avenue Jean Jaurès -1000 Tunis- Boulevard de l'environnement Route de Naâssen 2013 Bir El Kassâa Ben Arous	71 336 655
15. Electrostar		71 396 222
16. Essoukna	46, rue Tarak Ibnou Zied Mutuelleville - 1082 TUNIS -	71 843 511
17. El Wifack Leasing	Avenue Habib Bourguiba –Médenine 4100 BP 356	75 643 000
18. Générale Industrielle de Filtration - GIF -	Km 35, GP1- 8030 Grombalia -	72 255 844
19. Attijari Leasing	Rue du Lac d'Annecy - 1053 Les Berges du Lac-	71 862 122
20. L'Accumulateur Tunisien ASSAD	Zone Industrielle BP. N°7 2013 Ben Arous	71 381 688
21. Les Ciments de Bizerte	Baie de Sebra BP 53 -7018 Bizerte-	72 510 988
22. Modern Leasing	11, avenue Keireddine Pacha 1002 Tunis	71 845 530
23. Placements de Tunisie -SICAF-	2, rue de Turquie -1000 TUNIS-	71 332 188
24. Poulina Group Holding	GP1 Km 12 Ezzahra, Ben Arous	71 454 545
25. Société Chimique "ALKIMIA"	11, rue des Lilas -1082 TUNIS MAHRAJENE-	71 792 564
26. Société ENNAKL Automobiles	Z.I Charguia II BP 129 -1080 Tunis Immeuble Assurances Salim lot AFH BC5 Centre Urbain Nord -1003 Tunis	70 836 570
27. Société d'Assurances "SALIM"		71 948 700
28. Sté de Placement & de Dévelop. Industriel et Touristique -SPDIT SICAF-	Avenue de la Terre Zone Urbain Nord Charguia I -1080 Tunis-	71 189 200
29. Société des Industries Chimiques du Fluor "ICF"	42, rue Ibn Charaf -1002 TUNIS-	71 789 733
30. Société des Industries Pharmaceutiques de Tunisie -SIPHAT-	Fondouk Choucha 2013 Ben Arous	71 381 222
31. Société de Production Agricole Teboulba -SOPAT SA-	Avenue du 23 janvier BP 19 -5080 Tébourba-	73 604 149
32. Société de Transport des Hydrocarbures par Pipelines "SOTRAPIL"	Boulevard de la Terre, Centre Urbain Nord 1080 Tunis Avenue de la Terre Zone Urbain Nord Charguia I -1080 Tunis-	71 766 900
33. Société Frigorifique et Brasserie de Tunis "SFBT"		71 189 200
34. Société Immobilière et de Participations "SIMPAR"	14, rue Masmouda, Mutuelleville -1082 TUNIS- Centre Urbain Nord, International City center, Tour des bureaux, 5 ^{ème} étage, bureau n°1-1082 Tunis-	71 840 869
35. Société Immobilière Tuniso-Séoudienne "SITS"		70 728 728
36. Société Industrielle d'Appareillage et de Matériels Electriques SIAME-	Zone Industrielle -8030 GROMBALIA-	72 255 065
37. Société Moderne de Céramiques - SOMOCER -	Menzel Hayet 5033 Zaramdine Monastir TUNIS	73 410 416
38. Société Magasin Général "SMG"	28, rue Mustapha Kamel Attaturk 1001	71 126 800
39. Société Nouvelle Maison de la Ville de Tunis "SNMVT" (Monoprix)	Rue Larbi Zarrouk -2014 MEGRINE-	71 432 599
40. Société Tunisienne d'Assurances et de Réassurances "STAR"	Square avenue de Paris -1025 TUNIS-	71 340 866
41. Société Tunisienne de Banque "STB"	Rue Hédi Noura -1001 TUNIS-	71 340 477
42. Société Tunisienne de l'Air "TUNISAIR"	Boulevard du 7 Novembre 1987 -2035 TUNIS- Centre Urbain Nord Boulevard de la Terre 1003 Tunis El Khadra	70 837 000
43. Société Tunisienne de l'Industrie Pneumatique -STIP-	Rue des entrepreneurs ZI Charguia II, BP 640 -1080 TUNIS-	71 230 400
44. Société Tunisienne d'Entreprises de Télécommunications "SOTETEL"		71 713 100
45. Société Tunisienne d'Equipeement "STEQ"	5, rue 8603, Z.I la Charguia I	71 770 300

46. Société Tunisienne des Marchés de Gros "SOTUMAG"	Route de Naâssen, Bir Kassaa -BEN AROUS-	71 384 200
47. Société Tunisienne de Réassurance "Tunis Re"	Avenue Mohamed V – BP 29 , -1073 TUNIS-	71 904 911
48. Société Tunisienne de Verreries "SOTUVER"	Nelle Z.I 1111 Djebel El Oust K 21 Route de Zaghouan BP n° 48	72 640 650
49. Telnet Holding	Immeuble Ennour –Centre Urbain Nord -1082 Tunis-	71 706 922
50. Tunisie Lait	Centrale Laitière de Sidi Bou Ali -4040 SOUSSE-	73 247 144
51. Tunisie Leasing "TL"	Centre Urbain Nord Avenue Hédi Karray - 1082 TUNIS -	70 132 000
52. Tunisie Profilés Aluminium " TPR"	Rue des Usines, ZI Sidi Rézig, Mégrine -2033 Tunis-	71 433 299
53. TUNINVEST SICAR	Immeuble Integra Centre Urbain Nord -1082 Tunis-	71 189 800
54. Union Bancaire pour le Commerce & l'Industrie "UBCI"	139, avenue de la Liberté -1002 TUNIS-	71 842 000
55. Union Internationale de Banques "UIB"	65, avenue Habib Bourguiba -1000 TUNIS-	71 120 392

I-2 Marché Alternatif

Dénomination sociale	Siège social	Tél.
1. Carthage Cement	Rue 8002, Espace Tunis Bloc H, 3 ^{ème} étage Montplaisir -1073 Tunis-	71 964 593
2. SERVICOM	Cité Ishbilila , route de Tunis 3100 Kairouan	77 273 459

II.- SOCIETES ET ORGANISMES NON ADMIS A LA COTE

Dénomination sociale	Siège social	Tél.
1. Alubaf International Bank –AIB -	Rue 8007, Montplaisir -1002 Tunis-	71 783 500
2. AL KHOUTAF ONDULE	Route de Tunis Km 13 –Sidi Salah 3091 SFAX	74 273 069
3. Al Baraka Bank Tunisia (EX BEST-Bank)	90, avenue Hédi Chaker -1002 TUNIS-	71 790 000
4. Amen Lease	124, avenue de la liberté -1002 TUNIS- Immeuble Amen Bank, Avenue Mohamed V-1002 Tunis-	71 841 322
5. Amen Project SICAF		71 965 400
6. Arab Banking Corporation -Tunisie- "ABC-Tunisie"	ABC Building Les Berges du Lac -2045 TUNIS-	71 861 861
7. Arab International Lease "AIL"	11, rue Hédi Noura, 8ème étage -1001 TUNIS-	71 349 100
8. Assurances BIAT	Immeuble Assurance BIAT - Les Jardins du Lac- Lac II	71 197 820
9. Assurances Maghrébia Vie	24, rue du royaume d'Arabie Saoudite 1002 Tunis	71 840 488
10. Assurances Mutuelle Ittihad	15, rue de Mauritanie -1002 Tunis- Ministère du domaine de l'Etat et des Affaires foncières, 19, avenue de paris -1000 Tunis -	71 784 544
11. Banque de Coopération du Maghreb Arabe "BCMA"		
12. Banque de Financement des Petites et Moyennes Entreprises - BFPME-	Avenue Mohamed V, Montplaisir -1002 TUNIS-	71 785 049
13. Banque Franco-Tunisienne "BFT"	Rue 8365 cité Ennassim, Montplaisir -1002 TUNIS-	71 890 355
14. Banque Tunisienne de Solidarité "BTS"	56, avenue Mohamed V -1002 TUNIS-	71 844 040
15. Banque Tuniso-Koweïtienne	10bis, avenue Mohamed V, B.P.49 -1001 TUNIS-	71 340 000
16. Banque Tuniso-Lybiennne « BTL »	25, avenue Kheireddine Pacha, B.P. 102 -1002 TUNIS- 90, avenue Hédi Noura , Immeuble « Prestige Résidence », Ennasr II - 2037 Ariana -	71 781 500
17. Banque Zitouna		70 853 153
18. Cie d'Assurances et de Réas. Tuniso-Européenne "CARTE"	12, avenue Habib Thameur -1069 TUNIS-	71 355 022
19. Cie d'Assurances et de Réas. Tuniso-Européenne "CARTE VIE "	12, avenue Habib Thameur -1069 TUNIS-	71 355 022
20. Caisse Tunisienne d'Assurance Mutuelle Agricole "CTAMA"	6, avenue Habib Thameur -1069 TUNIS- Immeuble COMAR, avenue Habib Bourguiba -1001 TUNIS-	71 340 916
21. Compagnie d'Assurances Vie et de Capitalisation "HAYETT"		71 333 400
22. Cie Méditerranéenne d'Assurances et de Réassurances "COMAR"	26, avenue Habib Bourguiba -1001 TUNIS-	71 340 899
23. Compagnie Tunisienne pour l'Assurance du Commerce Extérieur "COTUNACE"	Rue 8006, Montplaisir -1002 TUNIS-	71 783 000
24. Comptoir National du Plastique	Route de Tunis, km 6,5 AKOUDA	73 343 200
25. Comptoir National Tunisien "CNT"	Route de Gabès Km 1,5, Cité des Martyrs -3003 SFAX-	74 467 500
26. Citi Bank	55, avenue Jugurtha -1002 TUNIS-	71 782 056
27. Evolution Economique	Route de Monastir -4018 SOUSSE-	73 227 233
28. Groupe des Assurances de Tunisie "GAT"	92-94, avenue Hédi Chaker -1002 TUNIS- Rue du Lac Malaren, Immeuble Triki 1053 -Les Berges du Lac-	71 843 900
29. Hannibal Lease S.A		71 964 600
30. International Tourism Investment "ITI SICAF"	9, rue Ibn Hamdiss Esskelli, El Menzah I - 1004 Tunis -	71 235 701
31. Les Assurances des Crédits Commerciaux - Assurcrédit -	7, rue 8010 Montplaisir - 1002 TUNIS -	71 903 565
32. Les Ateliers Mécaniques du Sahel "AMS"	Rue Ibn Khaldoun BP. 63 - 4018 SOUSSE-	73 231 111
33. Loan and Investment Co	Avenue Ouled Haffouz, Complexe El Mechtel, Tunis	71 790 255
34. Meublalex	Route de Tunis -4011 HAMMAM SOUSSE- Avenue Kheireddine Pacha Taksim Ennasim -1002 Tunis	73 308 777
35. North Africa International Bank -NAIB -		71 950 800
36. Palm Beach Hotels Tunisia "PBHT"	Rue Jean Jacques Rousseau, Immeuble Babel Bloc C, 5 ^{ème} étage -1073 Montplaisir-	71 848 966
37. Palm Beach Palace Jerba	Avenue Farhat Hached, BP 383 Houmt Souk -4128 DJERBA-	75 653 621

38. Plaza SICAF	Rue 8610 - Z.I. -2035 CHARGUIA-	71 797 433
39. Société Al Jazira de Transport & de Tourisme	Centre d'animation et de Loisir Aljazira- Plage Sidi Mahrez Djerba-	75 657 300
40. Société Agro Technologies « AGROTECH »	Cité Jugurtha Bloc A, App n°4, 2 ^{ème} étage Sidi Daoud La Marsa	
41. Société Commerciale Import-Export du Gouvernorat de Nabeul « El Karama »	63, Avenue Bir Challouf -8000 Nabeul-	72 285 330
42. Société d'Assurances et de Réassurances "MAGHREBIA"	Angle 64, rue de Palestine-22, rue du Royaume d'Arabie Saoudite -1002 TUNIS-	71 788 800
43. Société de Conditionnement des Huiles d'Olives « CHO »	Route de Mahdia Km 10 -3054 Sfax-	74 831 522
44. Société de Conditionnement des Huiles d'Olives « CHO Company »	Route de Mahdia Km 10 -3054 Sfax-	74 447 677
45. Société d'Engrais et de Produits Chimiques de Mégrine "SEPCM "	20, avenue Taïb Mhiri 2014 Mégrine Riadh	71 433 318
46. Société de Développement Economique de Kasserine "SODEK"	Siège de l'Office de Développement du Centre Ouest Rue Sufteitula, Ezzouhour -1200 KASSERINE-	77 478 680
47. Société de Développement & d'Exploitation de la Zone Franche de Zarzis	Port de Zarzis -B.P 40 -4137 ZARZIS-	75 682 856
48. Société de Développement et d'Investissement du Sud "SODIS-SICAR"	Immeuble Ettanmia -4119 MEDENINE-	75 642 628
49. Société de Développement & d'Investissement du Nord-Ouest "SODINO SICAR"	Avenue Taïb M'hiri –Batiment Société de la Foire de Siliana - 6100 SILIANA-	78 873 085
50. Société de Fabrication de Matériel Médical « SOFAMM »	Zone Industrielle El Mahres -3060 SFAX-	74 291 486
51. Société de Mise en Valeur des Iles de Kerkennah "SOMVIK"	Zone Touristique Sidi Frej -3070 Kerkennah-	74 486 858
52. Société de Promotion Economique de Bizerte "PROMEKO"	Place de l'Union du Maghreb Arabe Bizerte	
53. Société de Promotion Immobilière & Commerciale " SPRIC "	5, avenue Tahar Ben Ammar EL Manar -2092 Tunis-	71 884 120
54. Société de services des Huileries	Route Menzel Chaker Km 3 Immeuble Salem 1 ^{er} étage app n°13-3013 Sfax.-	74 624 424
55. Société des Aghlabites de Boissons et Confiseries " SOBOCO "	Rue de Métal Z. I. Ariana BP 303 -1080 TUNIS-	71 718 332
56. Société des Produits Pharmaceutique « SO.PRO.PHA »	Avenue Majida Bouleila –Sfax El Jadida-	
57. Société de Tourisme Amel " Hôtel Panorama"	Boulevard Taïb M'hiri 4000 Sousse	73 228 156
58. Société de Transport du Sahel	Avenue Léopold Senghor -4001 SOUSSE-	
59. Société HELA d'Electro-ménagers & de Confort -BATAM-	Rue Habib Maazoun, Im. Taparura n° 46-49 -3000 SFAX-	73 221 910
60. Société d'Investissements Hôtelières El Mouradi « SIHM »	Hôtel El Mouradi, BP N°48, Z. Touristique El Kantaoui 4089 Hammam Sousse	
61. Société d'Investissements Hôtelières " Jerba Menzel "	Hôtel El Mouradi, Z. Touristique El Kantaoui 4089 Hammam Sousse	73 246 355
62. Société d'Investissement Touristique du Sahel - SITS - " Hôtel Skanes Beach "	Hôtel El Mouradi BP 48, port El Kantaoui 4089 Hammam Sousse	73 246 355
63. Société Djerba Aghir	Hôtel Palma Djerba, BP 245 -4116 AGHIR MIDOUN/DJERBA-	75 750 830
64. Société Dorcas Nutrition	3, rue Kheireddine Pacha, El Maâmoura 8013 Nabeul Centre Nawrez, rue Lac Lemon, bloc B, App 2-2 2045 Les du Lac-Tunis	71 960 530
65. Société Financière d'Investissement "SOFI SICAF"	GP 1 , km 14, Aouinet -GABES-	75 238 353
66. Société Gabesienne d'Emballage "SOGEMBAL"	1, Rue Larbi Zarrouk -2014 MEGRINE-	71 432 599
67. Société Générale des Supermarchés TOUTA	Avenue de la liberté Zaghouan -1100 Tunis-	72 675 998
68. Société Groupe GMT « GMT »	Hôtel El Mouradi BP 48 El Kantaoui 4089 Hammam Sousse	73 246 355
69. Société Hotelière El Kantaoui "Palm Marina"	Rue Abdelhamid EL KADHI -4000 SOUSSE-	73 226 699
70. Société Hôtelière SAMARA	Zone touristique, El Kantaoui, BP 48 -4089 HAMMAM SOUSSE-	73 246 355
71. Société Hôtelière Mouradi Golf	Hôtel Nabeul Beach, BP 194 -8000 NABEUL-	72 286 111
72. Sté Immobilière & Touristique de Nabeul "SITNA"	Boulevard 7 Novembre -Sousse-	73 226 245
73. Société Hôtelière & Touristique "le Marabout"	Hôtel Pénélope Zone Touristique BP 257 4180 Djerba-	71 770 928
74. Société Hôtelière & Touristique " Pénélope"-SHTP-	11, rue Ibn Rachiq -1002 Tunis Bélvédère-	71 798 211
75. Société Hôtelière & Touristique Syphax	Hôtel KURIAT Palace Zone Touristique 5000 Skanés Monastir	73 521 200
76. Société Hôtelière KURIAT Palace	Route touristique -4000 SOUSSE -	73 242 170
77. Société Hôtelière Touristique & Balnéaire MARHABA	BP 48, Hôtel El Mouradi Port El Kantaoui - Hammam-Sousse-	73 246 355
78. Société Immobilière et Touristique de Tunisie "Hôtel Mouradi Africa"	Route de Gabès Km 2 -3018 SFAX-	74 246 190
79. Société Industrielle de l'Enveloppe et de Cartonnage "EL KHOUTAF"	Avenue Habib Bourguiba -KSAR HELLAL-	73 475 267
80. Société Industrielle de Textile "SITEX"	Route de Gabès, Km 3,5, BP 362 -3018 SFAX-	74 677 072
81. Société Industrielle d'Ouvrage en Caoutchouc "SIOC"	Route de Gabès, Km 2 -3003 SFAX-	74 240 337
82. Société Industrielle Oléicole Sfaxienne "SIOS ZITEX"	7, rue du Tourcoing 1000 Tunis	71 347 585
83. Société La Glace	Route du Kef , Km 5,6 -2011 DEN DEN-	71 647 500
84. Société Maille Club	Marja I, BP 117 -8170 BOU SALEM-	78 638 499
85. Société Marja de Développement de l'Elevage "SMADEA"	Avenue Slimane Ben Slimane El Manar II- Tunis 2092-	71 887 000
86. Société Nationale d'Exploitation et de Distribution des Eaux International « SONEDE International »		

87.Société Panobois	Route de Tunis 4011 Hammam Sousse	73 308 777
88.Société Régionale de Transport du Gouvernorat de Nabeul "SRTGN"	Avenue Habib Thameur -8 000 NABEUL-	72 285 443
89.Société Régionale d'Importation et d'Exportation « SORIMEX »	Avenue des Martyrs -3000 SFAX-	74 298 838
90.Société Régionale Immobilière & Touristique de Sfax "SORITS "	Rue Habib Mâazoun, Imm. El Manar, Entrée D, 2ème entresol -3000 SFAX-	74 223 483
91.Société Touristique et Balnéaire "Hôtel Houria"	Port El Kantaoui 4011 Hammam Sousse	73 348 250
92.Société Touristique El Mouradi -STM -	Hôtel El Mouradi, BP N°48, Zone Touristique El Kantaoui -4089 Hammam Sousse-	73 246 355
93.Société Touristique du Cap Bon "STCB"	Hôtel Riadh, avenue Mongi Slim -8000 NABEUL-	72 285 346
94.Société Touristique SANGHO Zarzis	11, rue Ibn Rachiq -1002 Tunis Bélvédère-	71 798 211
95.Société Tunisienne d'Assurances "LLOYD Tunisien"	Avenue Tahar Haddad les Berges du Lac -1053 TUNIS-	71 962 777
96.Société Tunisienne d'Assurances Vie & de Capitalisation "AMINA"	92-94, avenue Hédi Chaker -1002 TUNIS-	71 800 482
97.Société Tunisienne de l'Industrie Laitière "STIL"- En Liquidation -	Escalie A Bureau n°215, 2ème étage Ariana Center - 2080 ARIANA-	71 231 172
98.Société Tunisienne d'Habillement Populaire	8, rue El Moez El Menzah -1004 TUNIS-	71 755 543
99.Société Tunisienne d'Industrie Automobile "STIA"	Rue Taha Houcine Khezama Est -4000 Sousse-	
100.Société Tunisienne des Arts Graphiques "STAG"	19, rue de l'Usine Z.I Aéroport -2080 ARIANA-	71 940 191
101.Société Tunisienne du Sucre "STS"	Avenue Tahar Haddad -9018 BEJA-	78 454 768
102.STUSID BANK	32, rue Hédi Karray - 1082 TUNIS -	71 718 233
103.Société UNION DE FACTORING	Building Ennour - Centre Urbain Nord- 1004 TUNIS	71 234 000
104. Tunisie Factoring	Centre Urbain Nord, Avenue Hédi Karray -1082 TUNIS-	70 132 010
105.Tunisian Foreign Bank –TFB-	Angle Avenue Mohamed V et rue 8006, Montplaisir	71 950 100
106. Tunis International Bank –TIB-	18, Avenue des Etats Unis, Tunis	71 782 411
107.Tunisian Qatari Bank "TQB" (ex BTQI)	Rue Cité des Siences Centre Urbain Nord - B.P. 320 - 1080 TUNIS-	71 713 555

III. ORGANISMES FAISANT APPEL PUBLIC A L'EPARGNE

LISTE DES OPCVM			
LISTE DES SICAV ET FCP			
	OPCVM	Gestionnaire	Adresse
1	ARABIA SICAV	AFC	4, rue 7036 El Menzah IV
2	FCP IRADETT 100	AFC	4, rue 7036 El Menzah IV
3	FCP IRADETT 20	AFC	4, rue 7036 El Menzah IV
4	FCP IRADETT 50	AFC	4, rue 7036 El Menzah IV
5	FCP IRADETT CEA	AFC	4, rue 7036 El Menzah IV
6	FCP SALAMETT CAP	AFC	4, rue 7036 El Menzah IV
7	FCP SALAMMET PLUS	AFC	4, rue 7036 El Menzah IV
8	SANADETT SICAV	AFC	4, rue 7036 El Menzah IV
9	FCP CAPITALISATION ET GARANTIE	ALLIANCE ASSET MANAGEMENT	25, rue du Docteur Calmette Mutuelleville-1002 Tunis
10	AMEN PREMIÈRE SICAV	AMEN INVEST	Immeuble Amen Invest Rue du Lac Neuchatel Les Berges du Lac
11	FCP AMEN CEA	AMEN INVEST	Immeuble Amen Invest Rue du Lac Neuchatel Les Berges du Lac
12	FCP AMEN PERFORMANCE	AMEN INVEST	Immeuble Amen Invest Rue du Lac Neuchatel Les Berges du Lac
13	FCP AMEN PREVOYANCE	AMEN INVEST	Immeuble Amen Invest Rue du Lac Neuchatel Les Berges du Lac
14	SICAV AMEN	AMEN INVEST	Immeuble Amen Invest Rue du Lac Neuchatel Les Berges du Lac
15	AMEN TRESOR SICAV	AMEN INVEST	Immeuble Amen Invest Rue du Lac Neuchatel Les Berges du Lac
16	ATTIJARI FCP CEA	ATTIJARI GESTION	Immeuble Fekih Rue des lacs de Mazurie Les Berges du Lac 1053 Tunis
17	ATTIJARI PLACEMENTS SICAV	ATTIJARI GESTION	Immeuble Fekih Rue des lacs de Mazurie Les Berges du Lac 1053 Tunis
18	ATTIJARI VALEURS SICAV	ATTIJARI GESTION	Immeuble Fekih Rue des lacs de Mazurie Les Berges du Lac 1053 Tunis

19	ATTIJARI OBLIGATAIRE SICAV	ATTIJARI GESTION	Immeuble Fekih Rue des lacs de Mazurie Les Berges du Lac 1053 Tunis
20	TUNISO-EMIRATIE SICAV	AUTO GEREE	5 bis, Rue Mohamed Badra 1002 Tunis
21	FCP AXIS ACTIONS DYNAMIQUE	AXIS GESTION	67, Avenue Mohamed V 1002 Tunis
22	FCP AXIS TUNISIE INDICE	AXIS GESTION	67, Avenue Mohamed V 1002 Tunis
23	FCP AXIS AAA	AXIS GESTION	67, Avenue Mohamed V 1002 Tunis
24	FCP AXIS CAPITAL PROTEGE	AXIS GESTION	67, Avenue Mohamed V 1002 Tunis
25	SICAV AXIS TRÉSORERIE	AXIS GESTION	67, Avenue Mohamed V 1002 Tunis
26	FCP BIAT ÉPARGNE ACTIONS	BIAT ASSETS MANAGEMENT	Boulevard principal - Angle rue Malawi et rue Turkana - 1053 - Les Berges du Lac - Tunis
27	SICAV OPPORTUNITY	BIAT ASSETS MANAGEMENT	Boulevard principal - Angle rue Malawi et rue Turkana - 1053 - Les Berges du Lac - Tunis
28	SICAV PATRIMOINE OBLIGATAIRE	BIAT ASSETS MANAGEMENT	Boulevard principal - Angle rue Malawi et rue Turkana - 1053 - Les Berges du Lac - Tunis
29	SICAV PROSPERITY	BIAT ASSETS MANAGEMENT	Boulevard principal - Angle rue Malawi et rue Turkana - 1053 - Les Berges du Lac - Tunis
30	SICAV TRESOR	BIAT ASSETS MANAGEMENT	Boulevard principal - Angle rue Malawi et rue Turkana - 1053 - Les Berges du Lac - Tunis
31	BNAC CONFIANCE FCP	BNA CAPITAUX	27 Bis, Rue du Liban Lafayette 1002 Tunis
32	BNAC PROGRÈS FCP	BNA CAPITAUX	28 Bis, Rue du Liban Lafayette 1002 Tunis
33	FCP OPTIMA	BNA CAPITAUX	29 Bis, Rue du Liban Lafayette 1002 Tunis
34	FCP SECURITE	BNA CAPITAUX	30 Bis, Rue du Liban Lafayette 1002 Tunis
35	PLACEMENT OBLIGATAIRE SICAV	BNA CAPITAUX	31 Bis, Rue du Liban Lafayette 1002 Tunis
36	SICAV BNA	BNA CAPITAUX	32 Bis, Rue du Liban Lafayette 1002 Tunis
37	AL AMANAH EQUITY FCP	CGF	Immeuble GAT 6ème étage-92-94 Avenue Hédi Chaker 1002 Tunis
38	AL AMANAH ETHICAL FCP	CGF	Immeuble GAT 6ème étage-92-94 Avenue Hédi Chaker 1002 Tunis
39	AL AMANAH PRUDENCE FCP	CGF	Immeuble GAT 6ème étage-92-94 Avenue Hédi Chaker 1002 Tunis
40	AL AMANAH OBLIGATAIRE FCP	CGF	Immeuble GAT 6ème étage-92-94 Avenue Hédi Chaker 1002 Tunis
41	MILLENIUM OBLIGATAIRE SICAV	CGF	Immeuble GAT 6ème étage-92-94 Avenue Hédi Chaker 1002 Tunis
42	GENERAL OBLIG SICAV	CGI	16, Av Jean Jaurès -1001 TUNIS
43	CAP OBLIG SICAV	COFIB CAPITAL FINANCE	25, rue du Docteur Calmette Mutuelleville-1002 Tunis
44	SICAV SECURITY	COFIB CAPITAL FINANCE	25, rue du Docteur Calmette Mutuelleville-1002 Tunis
45	FCP FINA 60	FINACORP	Angle de la rue du Lac Lochness et de la rue du Lac Windemere - Les Berges du Lac 1053 Tunis
46	FINA O SICAV	FINACORP	Angle de la rue du Lac Lochness et de la rue du Lac Windemere - Les Berges du Lac 1053 Tunis
47	FCP HÉLION ACTIONS DEFENSIF	HELION CAPITAL	17, Rue du Libéria - 1002 Tunis
48	FCP HÉLION ACTIONS PROACTIF	HELION CAPITAL	17, Rue du Libéria - 1002 Tunis
49	FCP HÉLION MONEO	HELION CAPITAL	17, Rue du Libéria - 1002 Tunis
50	INTERNATIONALE OBLIGATAIRE SICAV	INI	1, Rue Kamel ATTATURK 1000, Tunis

51	FIDELITY OBLIGATIONS SICAV	MAC SA	Green Center Bloc C 2ème étage, Rue du Lac constance Les Berges du Lac 1053 Tunis
52	MAC CROISSANCE FCP	MAC SA	Green Center Bloc C 2ème étage, Rue du Lac constance Les Berges du Lac 1053 Tunis
53	MAC ÉPARGNANT FCP	MAC SA	Green Center Bloc C 2ème étage, Rue du Lac constance Les Berges du Lac 1053 Tunis
54	MAC EPARGNE ACTIONS FCP	MAC SA	Green Center Bloc C 2ème étage, Rue du Lac constance Les Berges du Lac 1053 Tunis
55	MAC EQUILIBRE FCP	MAC SA	Green Center Bloc C 2ème étage, Rue du Lac constance Les Berges du Lac 1053 Tunis
56	MAC EL HOUDA FCP	MAC SA	Green Center Bloc C 2ème étage, Rue du Lac constance Les Berges du Lac 1053 Tunis
57	MAC EXCELLENCE FCP	MAC SA	Green Center Bloc C 2ème étage, Rue du Lac constance Les Berges du Lac 1053 Tunis
58	FCP CEA MAXULA	MAXULA BOURSE	Rue du Lac Lémam. Centre NAWREZ -BLOC B6-bureau 2.2- Les berges du Lac 2045 Tunis
59	FCP INDICE MAXULA	MAXULA BOURSE	Rue du Lac Lémam. Centre NAWREZ -BLOC B6-bureau 2.2- Les berges du Lac 2045 Tunis
60	FCP MAXULA CROISSANCE DYNAMIQUE	MAXULA BOURSE	Rue du Lac Lémam. Centre NAWREZ -BLOC B6-bureau 2.2- Les berges du Lac 2045 Tunis
61	FCP MAXULA CROISSANCE EQUILIBREE	MAXULA BOURSE	Rue du Lac Lémam. Centre NAWREZ -BLOC B6-bureau 2.2- Les berges du Lac 2045 Tunis
62	FCP MAXULA CROISSANCE PRUDENCE	MAXULA BOURSE	Rue du Lac Lémam. Centre NAWREZ -BLOC B6-bureau 2.2- Les berges du Lac 2045 Tunis
63	FCP MAXULA STABILITY	MAXULA BOURSE	Rue du Lac Lémam. Centre NAWREZ -BLOC B6-bureau 2.2- Les berges du Lac 2045 Tunis
64	MAXULA PLACEMENT SICAV	MAXULA BOURSE	Rue du Lac Lémam. Centre NAWREZ -BLOC B6-bureau 2.2- Les berges du Lac 2045 Tunis
65	SICAV CROISSANCE	SBT	2, rue de Turquie 1001 TUNIS
66	SICAV RENDEMENT	SBT	2, rue de Turquie 1001 TUNIS
67	UNIVERS OBLIGATIONS SICAV	SCIF	11,rue Abderr.AZZAM-CPX K.PACHA 1002 Tunis
68	POSTE OBLIGATAIRE SICAV TANIT	SIFIB BH	Immeuble Assurances SALIM, Lotissement AFH - BC5, Bloc B 3ème étage, Centre Urbain Nord –1003- Tunis.
69	SICAV BH OBLIGATAIRE	SIFIB-BH	Immeuble Assurances SALIM, Lotissement AFH - BC5, Bloc B 3ème étage, Centre Urbain Nord –1003- Tunis.
70	SICAV BH PLACEMENT	SIFIB-BH	Immeuble Assurances SALIM, Lotissement AFH - BC5, Bloc B 3ème étage, Centre Urbain Nord –1003- Tunis.
71	FCP SMART EQUITY	SMART ASSET MANAGEMENT	5, Rue Mustapha Sfar 1002 Tunis Belvédère
72	MAXULA INVESTISSEMENT SICAV	SMART ASSET MANAGEMENT	5, Rue Mustapha Sfar 1002 Tunis Belvédère
73	STRATÉGIE ACTIONS SICAV	SMART ASSET MANAGEMENT	5, Rue Mustapha Sfar 1002 Tunis Belvédère

74	FCP DELTA EPARGNE ACTIONS	STB MANAGER	STB, 34 Rue Hédi Karray 1004 El Menzah IV
75	SICAV AVENIR	STB MANAGER	STB, 34 Rue Hédi Karray 1004 El Menzah IV
76	SICAV L'INVESTISSEUR	STB MANAGER	STB, 34 Rue Hédi Karray 1004 El Menzah IV
77	SICAV L'ÉPARGNANT	STB MANAGER	STB, 34 Rue Hédi Karray 1004 El Menzah IV
78	FCP SERENA VALEURS FINANCIERES	TRADERS INVESTMENT MANAGERS	Imm Nawrez Rue du Lac Lemn Bloc C - Les Berges du Lac 1053 Tunis
79	FCP VIVEO NOUVELLES INTRODUITES	TRADERS INVESTMENT MANAGERS	Imm Nawrez Rue du Lac Lemn Bloc C - Les Berges du Lac 1053 Tunis
80	AL HIFADH SICAV	TSI	32, rue Hédi Karray – Immeuble STUSID 2080 Tunis
81	FCP KOUNOUZ	TSI	32, rue Hédi Karray – Immeuble STUSID 2080 Tunis
82	AIRLINES FCP VALEURS CEA	TUNISIE VALEURS	Immeuble Integra - Centre Urbain Nord - 1082 Tunis Mahrajène
83	FCP VALEURS AL KAOUTHER	TUNISIE VALEURS	Immeuble Integra - Centre Urbain Nord - 1082 Tunis Mahrajène
84	FCP VALEURS CEA	TUNISIE VALEURS	Immeuble Integra - Centre Urbain Nord - 1082 Tunis Mahrajène
85	FCP VALEURS QUIETUDE 2014	TUNISIE VALEURS	Immeuble Integra - Centre Urbain Nord - 1082 Tunis Mahrajène
86	FCP VALEURS mixtes	TUNISIE VALEURS	Immeuble Integra - Centre Urbain Nord - 1082 Tunis Mahrajène
87	FCP VALEURS SERENITE 2013	TUNISIE VALEURS	Immeuble Integra - Centre Urbain Nord - 1082 Tunis Mahrajène
88	SICAV ENTREPRISE	TUNISIE VALEURS	Immeuble Integra - Centre Urbain Nord - 1082 Tunis Mahrajène
89	SICAV PLUS	TUNISIE VALEURS	Immeuble Integra - Centre Urbain Nord - 1082 Tunis Mahrajène
90	TUNISIE SICAV	TUNISIE VALEURS	Immeuble Integra - Centre Urbain Nord - 1082 Tunis Mahrajène
91	ALYSSA SICAV	UBCI FINANCE	3, rue Jenner, Place d'Afrique 1002 Tunis Belvédère
92	HANNIBAL SICAV	UBCI FINANCE	3, rue Jenner, Place d'Afrique 1002 Tunis Belvédère
93	SALAMMBO SICAV	UBCI FINANCE	3, rue Jenner, Place d'Afrique 1002 Tunis Belvédère
94	UNIVERS ACTIONS SICAV	UBCI FINANCE	3, rue Jenner, Place d'Afrique 1002 Tunis Belvédère
95	FCP MAGHREBIA SELECT ACTIONS	UFI	Imm. Maghrebia Tour A tunis Carthage cedex 1080
96	FCP MAGHREBIA DYNAMIQUE	UFI	Imm. Maghrebia Tour A tunis Carthage cedex 1081
97	FCP MAGHREBIA MODERE	UFI	Imm. Maghrebia Tour A tunis Carthage cedex 1082
98	FCP MAGHREBIA PRUDENCE	UFI	Imm. Maghrebia Tour A tunis Carthage cedex 1083
99	TUNISIAN EQUITY FUND	UNITED GULF FINANCIAL SERVICES – North Africa	Rue Lac Biwa Imm Fraj 2ème etg Les Berges du Lac 1053 Tunis

LISTE DES FONDS D'AMORCAGE

		Gestionnaire	Adresse
1	Fonds IKDAM I	IKDAM GESTION	Centre urbain nord Immeuble ICC Tour El Makateb 2ème étage – bureau n° 6 T
2	PHENICIA SEED FUND	ALTERNATIVE CAPITAL PARTNERS	Immeuble yosr Appart 9 et 10 Rue du Lac Victoria 1053 Les Berges du Lac

LISTE DES FCPR

		Gestionnaire	Adresse
1	ATID FUND I	ARAB TUNISIAN FOR INVESTMENT & DEVELOPMENT A.T.I.D Co	88, avenue Hédi CHAKER – 1002 Tunis
2	FIDELIUM ESSOR	FIDELIUM FINANCE	Centre Urbain Nord immeuble «NOUR CITY», Bloc «B» 1er étage N° B 1-1 Tunis Avenue des martyrs imm pic-ville centre Sfax
3	FCPR CIOK	SAGES SA	Immeuble Mak Crown Rue du Lac Léman Les Berges du Lac 1053 - Tunis
4	FCPR GCT	SAGES SA	Immeuble Mak Crown Rue du Lac Léman Les Berges du Lac 1053 - Tunis
5	FCPR GCT II	SAGES SA	Immeuble Mak Crown Rue du Lac Léman Les Berges du Lac 1053 - Tunis
6	FCPR GCT III	SAGES SA	Immeuble Mak Crown Rue du Lac Léman Les Berges du Lac 1053 - Tunis
7	FCPR ONAS	SAGES SA	Immeuble Mak Crown Rue du Lac Léman Les Berges du Lac 1053 - Tunis
8	FCPR ONP	SAGES SA	Immeuble Mak Crown Rue du Lac Léman Les Berges du Lac 1053 - Tunis
9	FCPR SNCPA	SAGES SA	Immeuble Mak Crown Rue du Lac Léman Les Berges du Lac 1053 - Tunis
10	FCPR SONEDE	SAGES SA	Immeuble Mak Crown Rue du Lac Léman Les Berges du Lac 1053 - Tunis
11	FCPR STEG	SAGES SA	Immeuble Mak Crown Rue du Lac Léman Les Berges du Lac 1053 - Tunis
12	FCPR-TAAHIL INVEST	SAGES SA	Immeuble Mak Crown Rue du Lac Léman Les Berges du Lac 1053 - Tunis
13	FCPR- TUNISAIR	SAGES SA	Immeuble Mak Crown Rue du Lac Léman Les Berges du Lac 1053 - Tunis
14	FCPR VALEURS DEVELOPMENT	TUNISIE VALEURS	Immeuble Integra - Centre Urbain Nord - 1082 Tunis Mahrajène
15	TUNISIAN DEVELOPMENT FUND	UNITED GULF FINANCIAL SERVICES – North Africa	Rue Lac Biwa Imm Fraj 2ETG Les Berges du Lac 1053 Tunis

* Cette liste n'est ni exhaustive ni limitative. Les sociétés ne figurant pas sur cette liste et qui répondent à l'un des critères énoncés par l'article 1er de la loi n° 94-117 du 14 novembre 1994 peuvent se faire opposer le caractère de sociétés faisant appel public à l'épargne.